

2m11.3334.3

Université de Montréal

Évaluation des besoins et des ressources hospitalières
en Afrique centrale

Par

Maurice Bosembo Ilondjo

Département de sciences biomédicales
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en sciences biomédicales
option médecine d'assurance

Août, 2005

Copyright, Maurice Bosembo Ilondjo



W
4
U58
2006
V.007

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Évaluation des besoins et des ressources hospitalières
en Afrique centrale

Présenté par

Maurice Bosembo ilondjo

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pr Jean-Marie Ékoé
Président rapporteur

Pr François Sestier
Directeur de recherche

Dr Abdelouahed Naslafkin
Membre du jury

Résumé

Ce travail fera l'inventaire des ressources hospitalières, tant pour l'équipement que pour les ressources en spécialité pour chaque pays et chaque ville des pays d'Afrique centrale dotée d'un hôpital.

Les moyens de transports entre villes et pays de cette région pour des soins spécialisés seront également répertoriés, afin de maximiser la complémentarité de ces ressources.

Les buts poursuivis seront entre autres :

- de répertorier les soins de santé pour un étranger qui a besoin d'accès aux soins d'urgence ;
- de profiter de cet inventaire pour donner priorité à l'amélioration des soins médicaux avec souci d'intégration de complémentarité de service ;
- d'offrir une possibilité de transfert dans d'autres pays tant pour un Africain que pour un étranger et afin
- de présenter des propositions d'achats d'équipements et de développement de soins spécialisés qui seront suggérés aux autorités compétentes.

Le travail ainsi finalisé, servira de référence au service du programme de médecine d'assurance et d'expertise et sera indexé de manière à pouvoir être consulté rapidement par les personnes ou organismes pouvant bénéficier de cette information.

Mots clés

Besoins et ressources hospitalières
Afrique centrale
Pénurie d'équipements
Organisation non gouvernementale
Système sanitaire
Technologie moderne
Sécurité des touristes
Sécurité sociale
Assurance
Affiliation à une compagnie d'assistance
Transports et communications
Évacuations sanitaires
Ambulance longue distance
Canada
France
Afrique du Sud
Secteur public
Secteur privé
Urgences médicochirurgicales
Comité d'informations médicales (Cimed)

Summary

This work will summarize the equipment and medical resources of every city in central Africa with at least one hospital.

Available transportation between cities or countries will be given to favorize complementary and access to the best local medical resources.

The main objective of this work are:

- To describe where a foreigner can get emergency care
- To describe how local medical care can be improved and to develop complementarity between medical facilities.
- To describe the nearest African country with a better standard of medical cares for any particular medical condition.
- To suggest to the interested African authorities basic equipment and specialized medical care to be developed.

This work will be a reference manuel in the program of assurance and expertise medecine to be consulted rapidly as an updated guide for immediate medical assistance.

Key words

Needs and hospital resources
Central Africa
Lack of equipments
Non-Governmental organization
Sanitary system
Mordern technology
Tourism security
Social secutity
Assurance
Affiliation to an assistance company
Transports and communications
Sanitary evacuation
Air ambulance
Canada
France
South Africa
Public area
Private area
Medical-surgery emergency
Medical information committee (Cimed)

Table des matières

Introduction.....	1
Démarche méthodologique.....	3
Les ressources hospitalières par pays en Afrique centrale.....	7
Chapitre I. La République Démocratique du Congo (RDC).....	8
1.1. Introduction.....	9
1.2. Principales villes.....	19
1.2.1. Kinshasa.....	19
1.2.2. Lubumbashi.....	27
1.2.3. Matadi.....	28
Chapitre II. La République centrafricaine(RCA).....	30
2.1. Introduction.....	31
2.2. Principales villes.....	36
2.2.1. Bangui.....	36
Chapitre III. Le Gabon.....	40
3.1. Introduction.....	41
3.2. Principales villes.....	47
3.2.1. Libreville.....	47
3.2.2. Port-Gentil.....	52

Chapitre IV. Le Congo/Brazzaville.....	56
4.1. Introduction.....	57
4.2. Principales villes.....	63
4.2.1. Brazzaville.....	63
4.2.2. Pointe-Noire.....	66
Chapitre V. Le Cameroun.....	70
5.1. Introduction.....	71
5.2. Principales villes.....	79
5.2.1. Yaoundé.....	80
5.2.2. Douala.....	85
Chapitre VI. Le Tchad.....	92
6.1. Introduction.....	93
6.2. Principales villes.....	99
6.2.1. N'Djamena.....	99
Chapitre VII. La Guinée Équatoriale.....	103
7.1. Introduction.....	104
7.2. Principales villes.....	109
7.2.1. Malabo.....	109
7.2.2. Bata.....	112
Chapitre VIII. Le Sao Tomé et Príncipe.....	113
8.1 Introduction.....	114
8.2. Principales villes.....	118
8.2.1. Sao Tomé.....	118

Chapitre IX. Le Rwanda	119
9.1 Introduction.....	120
9.2. Principales villes.....	124
9.2.1. Kigali.....	124
Chapitre X. Le Burundi	128
10.1. Introduction.....	129
10.2. Principales villes.....	135
10.2.1. Bujumbura.....	135
Conclusions	139
Recommandations	142
Sources documentaires	144

Liste des sigles et des abréviations

CIMED :	Comité d'Informations Médicales
RDC :	République Démocratique du Congo
CDG :	Charles De Gaulles
SAA :	South African Airways
HBA:	Hewa Bora Airways
CMK:	Centre Médical de Kinshasa
SAMU :	Service d'Aide Médicale d'Urgence
RCA :	République centrafricaine
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
CMS :	Centre Médico-Social
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
IRM :	Imagerie par Résonance Magnétique
MST :	Maladies Sexuellement Transmissibles
CNSS :	Caisse Nationale de Secours Sanitaire
TAC :	Trans Air Congo
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire
CAS :	Cameroun Assistance Sanitaire
PCI :	Permis de Conduire International
EMC :	Emergency Medical Care
PASS:	Projet d'Appui au Secteur Santé
UE :	Union Européenne
CF :	Coopération Française
ITS :	Institut Tropical Suisse
ORL :	Oto-rhino-laryngologie
CMI :	Centre Médical International
BAD :	Banque Africaine de Développement

RAMA :	la Rwandaise d'Assurance Maladie
MSF :	Médecins Sans Frontières
CRI :	Croix Rouge Internationale
Unesco :	United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation
CNPS :	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
FEMEC :	Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun
PISAM :	Polyclinique Internationale Ste-Anne Marie d'Abidjan

Dédicace

Je remercie mon épouse, **Liliane Mbitse**, pour ses encouragements, sa patience, sa compréhension et son soutien indéfectibles. Malgré les épreuves, malgré les difficultés rencontrées, nous avons prouvé que la détermination et le travail acharné finissent par être récompensés.

Vouloir c'est pouvoir.

À mes enfants, **Linda Kako, Anthony Bosembo, Kevin Bosembo**, vous avez été pour moi une source de bonheur et de motivation. Je vous aime tellement.

Remerciements

Mes remerciements vont au **Dr François Sestier**, mon directeur de recherche. Vos encouragements, votre patience et la confiance dont vous m'avez témoigné m'ont aidés à mener à bien ce travail. Je vous remercie d'avoir mis à ma disposition les outils nécessaires qui m'ont permis de recueillir les données pertinentes à ce travail.

Que **Mr Michel Gimmig** trouve ici le témoignage de toute ma reconnaissance et ma gratitude pour sa bouffée d'oxygène.

Je profite aussi de cette occasion pour remercier **Mr Jean-Léon Longa Longa**, **Mme Annick Mwilambwe** pour leur esprit critique et leur appui durant la réalisation de ce projet.

Ce travail est aussi le fruit de l'immense contribution de mon frère, **Jean-Claude Bosembo**. Par son dynamisme, il a su faire la collecte d'informations dans les conditions pas toujours propices de la République démocratique du Congo. Qu'il trouve dans ces mots mes sincères remerciements.



**São Tomé
e Príncipe**

Cameroun

Tchad

République
centrafricaine

Gabon

Congo

**Guinée
équatoriale**

République
démocratique
du Congo

Rwanda

Burundi



Introduction

Les pays pauvres sont confrontés à de graves problèmes de manque de structures, d'équipements, de ressources, voire de personnel qualifié dans presque l'ensemble des secteurs vitaux dont celui de la santé. Dans les pays comme ceux de l'Afrique centrale notamment, l'hôpital est loin d'être le lieu idéal pour les soins de santé. Par faute ou défaillance de structures et d'équipements médicaux, les malades s'entassent, l'hygiène est douteuse voire quasi inexistante. À cause de la pénurie de structures et du personnel, les familles des patients assurent les services que l'hôpital devrait offrir; alors que l'essentiel manque comme l'eau potable, l'électricité, les appareils de stérilisation et d'intervention chirurgicale. Par ailleurs, les pharmacies, bien qu'achalandées, sont mal ravitaillées.

Dans ces pays, les quelques médecins disponibles, interviennent au sein des hôpitaux dans des conditions excessivement précaires pour soigner les patients et permettre aux structures de santé de fonctionner.

En plus, lorsque les guerres civiles et les conflits armés surgissent avec leurs lots de pertes des vies humaines et des dégâts incommensurables dans ces pays, les normes internationales sont souvent violées. Les hôpitaux bombardés, vandalisés et désertés ne sont même plus en mesure d'assurer les premiers soins. Pendant les combats et durant la période post-confliktuelle, les médecins des quelques rares grands centres hospitaliers sont contraints à improviser. Les interventions d'urgence sont assurées par des organisations humanitaires dans des structures temporaires. À court ou à moyen terme, avec le soutien des Organisations non Gouvernementales (ONG), l'État peut réhabiliter des bâtiments sanitaires et organiser des centres d'approvisionnement en médicaments (la pharmacie). En outre, avec l'aide des institutions internationales comme l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), Médecins sans frontières (MSF), la Croix Rouge Internationale... l'État organise l'accueil des malades et des blessés avec des moyens rudimentaires dont des blocs opératoires, des salles de soins, etc. Et si nécessaire, les équipes médicochirurgicales (le personnel) sont à nouveau formées

ou recyclées au diagnostic, à la prescription, aux soins infirmiers ainsi qu'aux règles d'hygiène indispensables.

Devant un tel constat et dans ces conditions, il y a lieu de s'interroger sur les limites imposées au domaine de la santé par le manque quasi permanent des ressources hospitalières et des technologies modernes en Afrique centrale. D'où, notre question de recherche : jusqu'où va t'on dans la prise en charge des patients, la réhabilitation, l'hygiène et l'assainissement, la gestion des équipements, des personnes et des finances dans les institutions de santé en Afrique centrale?

Démarche méthodologique

Chercher à répondre à la question ci-haut posée exige d'inventorier d'une part les structures hospitalières existant dans les pays de cette région, et présenter d'autre part, les équipements dont elles disposent ainsi que les techniques d'investigation et de traitement utilisées. Ceci, dans le but de ressortir non seulement l'insuffisance des structures et du personnel, mais aussi et surtout, le caractère précaire des technologies encore en usage dans ces pays en opposition à celles plus modernes utilisées dans les secteurs hospitaliers et les réseaux sanitaires ailleurs dans le monde. Ainsi conçu, notre travail consiste en une étude descriptive devant nous permettre d'analyser et d'évaluer les besoins en ressources hospitalières en Afrique centrale.

La démarche méthodologique que nous nous proposons ici est déductive. Il s'agit en effet de partir des infrastructures, techniques d'investigation et de traitement ainsi que des équipements existants dans les pays de l'Afrique centrale, les confronter aux réalités d'ailleurs notamment de l'Occident via le Canada, pour enfin ressortir à la fois la précarité des technologies et le manque des infrastructures et du personnel.

Pour réaliser notre travail, nous allons recourir surtout à la consultation des sources tant primaires que secondaires par des contacts téléphoniques, des sites internet, des ambassades et consulats de chaque pays respectif, du Comité d'informations médicales (Cimed) ; quitte à les compléter par toutes informations et données disponibles sur la région. Les sources de renseignements sur cette région étant au mieux incomplètes et au pire partiales, nous aurons à confronter les données issues de différentes sources. Les rapports des institutions nationales telles que les ministères de la santé publique, ceux des organisations humanitaires et des institutions internationales seront ainsi mis à contribution. Dans le souci d'établir la véracité de certaines informations, nous aurons autant que possible, recours à l'avis de

spécialistes et des personnes impliquées dans les services sanitaires et sociaux dans chaque pays respectif.

De façon concrète, pour faire une investigation adéquate sur les équipements médicaux dans ces pays, nous aurons à définir et à établir la différence entre pays dits développés avec comme seul exemple le Canada, et les pays en voie de développement, ceux de l'Afrique centrale, notre cas. Nous considérons en effet, que la première catégorie (pays développé) est celle des pays équipés de technologies modernes et sophistiquées, tandis que la seconde est celle des pays sous-équipés.

Nous présenterons d'abord les étapes les plus importantes dans l'évolution du secteur sanitaire de chaque pays et les besoins les plus marquants dans ce secteur. Ensuite, nous aurons à comparer les deux catégories à partir des réalités de terrain pour déduire les faits analogues les plus saillants.

Les options entre différents pays notamment dans leurs efforts consécutifs pour améliorer les choses, la situation politique et économique de chaque pays, seront analysées et évaluées sur base du niveau de connaissances et de la bibliographie disponible.

L'intérêt que revêt ce travail est double à notre sens. En effet, en réalisant une classification partant d'une comparaison des facteurs comme la situation politique et économique de chaque pays d'une part, et le facteur de développement économique et le sous-développement des pays de la sous région visée d'autre part, cela aidera à comprendre l'état de délabrement des infrastructures de base en général, et dans le secteur sanitaire en particulier; en plus de permettre de tirer plus facilement des conclusions tant spécifiques que générales. Tandis que l'inventaire des ressources hospitalières réalisé grâce à ce mémoire, facilitera l'équipement des ressources en spécialité pour chaque pays et chaque ville des pays de l'Afrique centrale dotés d'un hôpital. Par ailleurs, en répertoriant également les moyens de transport entre pays et villes de cette région, il y a lieu d'envisager et de maximiser les transferts, donc, la complémentarité en soins spécialisés entre les ressources. C'est ainsi que les buts poursuivis sont entre autres :

- Répertorier les possibilités d'accès aux soins de santé d'urgence afin de renseigner même les étrangers;
- Profiter de cet inventaire pour donner priorité à l'amélioration des soins médicaux avec souci d'intégration et de complémentarité de service;
- Offrir l'information sur les possibilités de transfert dans d'autres pays tant pour les Africains que les étrangers;
- Renseigner sur les opportunités d'achat d'équipements et de développement des soins spécialisés à suggérer comme propositions aux autorités compétentes.

Bref, ce travail, une fois finalisé, pourrait servir de référence au service du programme de médecine d'assurance et d'expertise. Il pourrait être indexé de manière à pouvoir être consulté rapidement par les personnes ou organismes désireux de bénéficier de cette information. Nous envisageons même à l'issue de ce travail, réserver un volet important d'explication au public et de rendre compte de nos investigations aux responsables et acteurs politiques et humanitaires afin de les mobiliser sur la nécessité de venir au secours des populations de ladite région. C'est dans cet ordre d'idées, que nous allons réaliser ce travail sous la forme d'un document comprenant : une chronologie et une description des stations hospitalières; ainsi que l'histoire spécifique de certaines villes ou villages afin d'interpeller les responsables politiques et les acteurs humanitaires internationaux par des contacts directs. C'est pourquoi, des équipes d'encadrement, de coordination et de logistique médicale et / ou de soutien administratif nécessaires seront ciblées dans chaque pays. Par des contacts réguliers même par correspondance, nous allons consolider notre base et nos sources d'information. L'objectif ultime serait autant que faire se peut, mettre en place un recueil de données médicales mensuelles et des rapports médicaux; synthétiser et partager avec les équipes, les informations contextuelles et opérationnelles nécessaires au travail de chacun; prendre et maintenir des contacts dans la région, notamment avec des autorités, définir un plan d'action, tenter de sortir de la situation de blocage concernant des données dites confidentielles ou privées et entrevoir une ouverture sur les achats, les importations et les exonérations de taxes et visas.

L'étendue de la région de l'Afrique centrale composée des pays que voici : La république démocratique du Congo, le Congo Brazzaville, le Gabon, le Cameroun, la république centrafricaine, le Sao Tomé et Príncipe, le Rwanda, le Burundi, le Tchad et la Guinée équatoriale rend complexe une telle étude. Les difficultés et crises inextricables ainsi que l'insécurité humaine sous toutes ses formes dont sont confrontés les pays de cette région du monde, rendent encore plus complexe la problématique posée par notre sujet de recherche. C'est pourquoi, nous n'avons aucune prétention dans le cadre d'un travail de mémoire tel que défini, d'épuiser toute la question sur les facteurs reliés à cette situation humanitaire dégradante.

Les ressources hospitalières par pays en Afrique centrale

Nous allons ici, procéder à un inventaire des institutions hospitalières dans chaque pays de la région de l'Afrique centrale. Nous tâcherons en outre de décrire sommairement la situation géographique, les principales villes, langues, religions, la situation générale en matière politique et de sécurité; les transports et communications... Ensuite, nous présenterons surtout à l'intention des étrangers, des exigences d'entrée et de sortie dans chacun de ces pays, les possibilités des soins d'urgence et des transferts en cas de maladie ou de blessures; sans toutefois oublier des modalités de paiement, des précautions à prendre ainsi que les possibilités des assurances.

Chapitre I. La RDC (République Démocratique du Congo)

1.1. Introduction

1.1.1. Généralités

La République Démocratique du Congo, située en Afrique Centrale, est limitée par la République du Congo et l'Angola à l'Ouest ; la République centrafricaine et le Soudan au Nord, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est, l'Angola et la Zambie au Sud.

Avec une superficie de 2.345.000 Km², la République Démocratique du Congo est le second pays de l'Afrique sub-saharienne par son étendue.

Le pays connaît plusieurs climats : climat tropical et humide au nord et au sud, climat équatorial au centre et climat tempéré en altitude à l'est.

La population de la RDC est estimée à 52.771.000 d'habitants.

La langue officielle du pays est le français. Quatre langues nationales sont parlées par les habitants : le Swahili, le Lingala, le Kikongo et le Tshiluba.

Situation politique :

La situation générale en matière de politique et de sécurité demeure instable et imprévisible.

Déchiré par des conflits armés depuis 1996, les négociations politiques entre les groupes congolais armés et non armés ont débouché sur la création d'un gouvernement de transition depuis juillet 2003 ayant entre autres comme objectif de faire cesser les hostilités et de conduire le pays jusqu'aux élections générales sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement n'a pas encore affirmé sa présence sur l'ensemble du territoire. Des affrontements ont lieu ou peuvent avoir lieu, entre différentes factions armées en place en plusieurs endroits, notamment dans les provinces du Nord et Sud Kivu, du Maniema et de la Province Orientale, et plus récemment à Bukavu et ses environs. Les événements récents ont démontré que des conflits en région peuvent avoir un impact sur la situation sécuritaire dans le reste du pays, y compris à Kinshasa, la capitale du pays.

1.1.2. Exigences d'entrée et de sortie (Visa, Vaccins)

La décision de laisser entrer les voyageurs étrangers appartient à chaque pays. Tous les pays imposent des exigences spéciales et spécifiques aux personnes qui prévoient de résider sur leur territoire pendant une longue période, d'y travailler, d'y étudier ou de s'y livrer à des activités autres que le tourisme. Pour vous renseigner sur les conditions d'entrée particulières, communiquez avec la mission diplomatique ou consulaire du ou des pays où vous comptez vous rendre. Ces conditions peuvent changer.

Les étrangers qui se rendent en République démocratique du Congo doivent être en possession d'un visa d'entrée. Les entrées se font par l'aéroport de N'Djili (Kinshasa), le beach Ngobila qui relie Kinshasa et Brazzaville, l'aéroport de Lubumbashi.

Les détenteurs de passeports spéciaux et diplomatiques devraient vérifier les conditions d'entrée pour ce pays et les autres qu'ils ont l'intention de visiter, car elles peuvent différer de celles qui s'appliquent aux détenteurs de passeports ordinaires.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune et le choléra.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République démocratique du Congo, 18, chemin Range, Ottawa (Ontario) K1N 8J3 (Tél. : 613-230-6391, 6582 / 255-3091 (24H) Fax: 613-230-1945/ courriel : info@ambassadesrdcongo.org).

Les Canadiens se trouvant en République démocratique du Congo peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès de l'ambassade du Canada à Kinshasa, à l'adresse suivante :

17, avenue Pumbu, Commune de Gombe, Kinshasa, République démocratique du Congo (indicatif du pays : 243/ Tél. : 895-0310/0311/0312/ téléc. : 884-1277/ adresse postale : C.P. 8341, Kinshasa 1, République démocratique du Congo/ courriel : knsha@international.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner en République démocratique du Congo devraient s'inscrire auprès de l'ambassade du Canada à Kinshasa et demeurer en rapport étroit avec son personnel grâce au réseau des responsables de districts.

Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :

www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez à l'ambassade du Canada à Kinshasa aux numéros de téléphone indiqués ci haut et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa en composant le (613) 996-8885.

1.1.3. Sécurité des Touristes

Les voyages sont formellement déconseillés dans ce pays, dans tous les cas.

La RDC sort progressivement d'un conflit qui aura duré cinq ans et provoqué la partition du pays. Une forte insécurité, d'origine militaire et criminelle, subsiste à l'Est du pays, en particulier en Ituri et dans les Kivu. Les déplacements y sont par conséquent fortement déconseillés. Le tourisme reste vivement déconseillé dans l'ensemble du pays.

Il est conseillé aux voyageurs étrangers de passage ayant des raisons impératives de maintenir leur déplacement en RDC de se présenter au service consulaire de leur pays pour y communiquer leurs coordonnées. Il est possible d'y laisser son passeport en dépôt et de circuler avec une copie certifiée conforme par votre ambassade, ce qui évite le risque de vol ou de confiscation abusive par un service de police mal intentionné.

Dans les villes, des mesures de sécurité élémentaires sont à respecter : éviter de se déplacer seul, en particulier la nuit, et se méfier notamment des faux contrôles de police qui sont généralement de vraies tentatives de vols. Une prudence particulière est recommandée aux femmes, en raison des risques d'agression sexuelle. Les déplacements à l'intérieur du pays, notamment par route et de nuit, sont déconseillés. Dans l'est du pays, la présence de divers groupes armés génère une forte insécurité.

1.1.4. Transports et communications

Il est conseillé aux voyageurs de s'assurer qu'une personne les attend lors de leur arrivée à l'aéroport. Pour conduire il faut avoir un permis de conduire international.

Conduisez de façon prudente, car l'infrastructure routière est très dégradée dans les provinces entourant Kinshasa.

En République Démocratique du Congo, la voie ferroviaire est dans un état de délabrement avancé.

Deux liaisons hebdomadaires pour voyageurs sont assurées entre Kinshasa et Matadi (de l'ordre de 12 heures).

En 1990, le pays disposait d'un réseau aérien composé de 5 aéroports internationaux (Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Kisangani, Gbadolité), 43 aéroports publics avec piste en béton et une multitude de pistes privées disséminées à travers le pays. Par manque d'entretien une bonne partie de ce réseau connaît une fonctionnalité réduite.

Plusieurs compagnies privées assurent les liaisons aériennes entre les principales villes du pays par moyens et petits porteurs.

Pour se rendre en RDC, les voyageurs à partir du Canada doivent transiter par l'Europe ou par l'Afrique du Sud via les États-Unis.

Les liaisons aériennes avec l'Europe sont rétablies à une fréquence quasi journalière toutes compagnies confondues :

- Air France assure deux vols hebdomadaires Roissy CDG-Kinshasa N'Djili. On notera que deux autres vols peuvent être empruntés au départ de Brazzaville (ce qui impose les formalités de police au beach et à l'aéroport).
- SN Brussels Airlines assure cinq vols hebdomadaires sur Bruxelles.
- La compagnie SAA (South Africa Airways) a repris ses activités entre Kinshasa et Johannesburg et assure des correspondances sur l'Europe et le reste du monde. Cette ligne est régulièrement desservie par HBA (Hewa Bora Airlines) avec escales à Lubumbashi et/ou Harare.

1.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures en République Démocratique du Congo. Ces régimes couvrent, au mieux, une partie des frais. Il est conseillé de contracter une assurance complémentaire, dont vous devrez bien comprendre les clauses. Les détenteurs de certaines cartes de crédit bénéficient d'assurances voyage et maladie, mais il ne faut pas tenir pour acquis que cette couverture est suffisante seule. On conseille aux voyageurs d'avoir avec eux toutes les précisions concernant les assurances et d'indiquer à leur agent de voyage, à un ami ou à un parent au pays de provenance, ainsi qu'à un compagnon de voyage comment joindre leur assureur. . Il est possible que les normes de soins médicaux ne soient pas les mêmes qu'au Canada. Les traitements peuvent être chers et doivent souvent être payés d'avance. On recommande aux voyageurs canadiens de souscrire avant leur départ pour la RDC à une assurance de soins médicaux comportant une clause de rapatriement sanitaire d'urgence. Par ailleurs, ils devraient garder leurs médicaments dans l'emballage d'origine et emporter leur ordonnance.

Avant de rentrer chez soi, demandez au médecin ou à l'hôpital de vous remettre une facture détaillée. Il faut toujours fournir les reçus originaux des ordonnances ou des services médicaux reçus à l'étranger; la plupart des compagnies d'assurance n'acceptent pas les copies ou les télécopies.

On recommande aux touristes étrangers de consulter un médecin ou un spécialiste de la médecine des voyages bien avant leur départ, afin de déterminer les risques pour la santé et les vaccins nécessaires. Des vaccins et d'autres mesures de précaution particulières peuvent être nécessaires.

Les voyageurs doivent s'assurer que leurs immunisations sont à jour. Selon le risque d'exposition, on leur conseille parfois également de se faire vacciner contre l'hépatite A, la fièvre typhoïde ou d'autres maladies. La tuberculose représente un risque considérable en RDC. La grippe constitue également un sujet d'inquiétude et l'immunisation peut être recommandée selon la période de l'année.

Les installations médicales sont élémentaires à Kinshasa et inadéquates dans le reste du pays. Toute maladie, blessure ou intervention chirurgicale sérieuse exige l'évacuation du pays par avion.

Pour éviter tout problème de contamination avec de l'eau, on conseille aux voyageurs de ne consommer que de l'eau embouteillée durant leur séjour.

1.1.6. Politique et Système de santé

La situation sanitaire de la République Démocratique du Congo a connu des niveaux variables depuis la période coloniale jusqu'à ce jour. A l'aube de l'indépendance, la politique sanitaire était essentiellement axée sur la médecine curative avec les centres médicochirurgicaux et des dispensaires satellites.

Avec les changements socio-politiques des années 1960 et 1970, le système de santé a connu de profondes perturbations. La population ne pouvait accéder aux rares soins de santé que grâce aux efforts de plusieurs intervenants qui ont commencé à expérimenter des politiques de santé communautaire dont l'évolution progressive a abouti à la politique sanitaire basée sur les soins de santé primaires.

La politique qui régit le secteur de la Santé des années 1978 à ce jour a pour option fondamentale, la satisfaction des besoins de santé de toute la population qu'elle soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Le système de santé est structuré de la manière suivante :

Au niveau central :

- Le Ministre de la Santé Publique
- Le Secrétariat Général

Au niveau provincial :

Dans chaque province, il existe une division provinciale de la santé.

Au niveau du district :

Il existe 3 cellules : la cellule des services généraux et études, la cellule de l'inspection des services médicaux et pharmaceutiques et la cellule du service d'hygiène.

Au niveau périphérique :

Le pays est subdivisé en 306 zones de santé. La zone de santé est l'unité de planification et d'exécution des soins de santé primaires. Chaque zone de santé a un Hôpital général de référence (HGR), un ou plusieurs centres de santé de référence (CSR), des centres de santé et des postes de santé. En 1988, 80 % des zones de santé étaient fonctionnelles et maintenant 30 % seulement sont restées fonctionnelles. Il y a un réseau de 400 hôpitaux et 5.078 formations sanitaires.

D'après les résultats de l'enquête sur l'état de lieux du secteur de santé d'avril 1998, la situation des professionnels de santé au niveau des zones de santé se présente de la manière suivante :

Il y a un médecin pour 22.637 habitants, un infirmier pour 1.714 habitants, un pharmacien pour 384.649 habitants, un ingénieur sanitaire pour 465.424 habitants, un technicien d'assainissement pour 401.228 habitants et un chirurgien dentiste pour 426.995 habitants.

La répartition des professionnels de santé par province et par milieu montre que le milieu rural est défavorisé, surtout en ce qui concerne les médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes, dont la grande majorité est à Kinshasa.

Le nombre d'infirmiers n'est pas suffisant pour couvrir tous les centres de santé et les centres de santé de référence de différentes Zones de Santé. En effet, on arrive à peine à 1 infirmier titulaire et 2 infirmiers auxiliaires par formation médicale.

On remarque aussi que le personnel recyclé est moins nombreux que celui qui ne l'est pas.

Dans les provinces et au niveau des zones de santé, on observe qu'il n'y a pas suffisamment de formations médicales pour couvrir les besoins de la population, la moyenne approximative d'une grande formation médicale par Zone de Santé reste théorique. Elle est à peine atteinte pour les hôpitaux et les laboratoires médicaux.

Ces nombres sont insuffisants quand on tient compte de la superficie du pays et du total de sa population.

Plusieurs médicaments non autorisés et non contrôlés circulent au Congo.

L'automédication à outrance est une pratique courante en République Démocratique du Congo.

Le financement du système d'approvisionnement des médicaments est quasi inexistant surtout pour le secteur public.

Les médicaments distribués par le réseau des privés commerciaux sont très coûteux, et ne répondent pas au pouvoir d'achat de la population.

Les médicaments ne sont pas équitablement distribués à travers le pays. L'une des causes serait la répartition inégale des établissements pharmaceutiques à travers le pays.

La crise sanitaire en RDC est à l'image de la situation socio-économique particulièrement difficile que connait le pays. Malgré un vaste potentiel, l'économie congolaise a considérablement décliné depuis le milieu des années 80.

Des infrastructures insuffisantes, un cadre légal incertain, la corruption, et un manque de transparence dans la politique économique gouvernementale constituent un frein aux investissements et à la croissance.

Les hôpitaux et dispensaires en RDC n'inspirent plus confiance aux populations, en raison du sous-équipement et de l'état de délabrement avancé des principales infrastructures sanitaires.

Les hôpitaux congolais sont "malades". La plupart d'entre eux, installés dans de vieux bâtiments construits à l'époque coloniale, demeurent sous-équipés et n'ont pas de matériel scientifique approprié ou récent.

Ils sont surpeuplés. On y installe les malades dans les couloirs ou carrément à deux dans un lit.

À Kinshasa, la capitale du pays, le spectacle est difficile à supporter, même dans les grandes formations sanitaires. Des malades étendus sur les lits de fortune partagent les restes des repas de leurs voisins, l'hôpital étant incapable de les nourrir convenablement.

Le manque de médicaments constitue une autre source de privations et de souffrances. Les médecins prescrivent presque tout à la charge des malades, même pour les petits soins qui, en temps normal, ne nécessitent pas une ordonnance.

La seringue, les gants et les comprimés sont devenus payants, et à la fin de leur séjour hospitalier, les malades doivent régler de grosses factures. Ceux qui sont incapables de payer sont retenus dans les hôpitaux ou ils restent parfois pendant de longs mois, attendant la visite des autorités qui auraient bien la générosité de régler les factures à leur place.

Les hôpitaux ne sont pas approvisionnés en produits pharmaceutiques. Ils n'offrent que les lits.

Même les petits soins nécessitent une ordonnance médicale, de la seringue aux gants, en passant par les comprimés. Pour ceux qui sont incapables de les payer, la situation est encore plus désespérée. Ceux-là n'ont pas le droit de voir le médecin quelle que soit la gravité de l'état de la personne.

Les hôpitaux publics font face à un manque cruel de personnel médical. Tous les spécialistes choisissent d'ouvrir leurs cabinets privés dans les centres urbains. Pendant ce temps, le personnel soignant dans les hôpitaux situés en zone rurale vieillit.

L'autre problème des centres de santé au Congo est l'insalubrité et la promiscuité. Des immondices s'entassent le long des couloirs, et les malades s'agglutinent dans les pavillons. Conséquence : les hôpitaux deviennent des lieux où se développent diverses épidémies.

Face à l'incertitude dans les hôpitaux, beaucoup de Congolais ont recours depuis quelques années à la médecine traditionnelle, qui procure des soins à la portée de la bourse des pauvres. La vente à ciel ouvert le long des artères, de produits de la pharmacopée traditionnelle, est devenue une image familière. Et ceux qui ont des moyens financiers se font soigner dans des formations médicales privées ou vont se faire soigner en Europe ou en Afrique du Sud.

Les observateurs estiment que l'infrastructure médicale congolaise est en panne. Ils pensent que les pouvoirs publics devraient réorganiser et mettre en œuvre de nouveaux systèmes de fourniture des soins médicaux. De grands travaux de construction et de réaménagement paraissent nécessaires pour réhabiliter les hôpitaux, dispensaires et cliniques du pays.

Cependant, des praticiens généralistes et spécialistes de bon niveau, regroupés pour la plupart dans la capitale, exercent aussi dans le secteur privé, au sein de cliniques dont quelques-unes se rapprochent du standard occidental.

La privatisation de certaines formations médicales a souvent été préconisée comme une autre voie de sortie de cette grave crise de santé.

Il n'y a pas de sécurité sociale en RDC. Les malades doivent déboursier de leur poche pour payer les frais d'hospitalisation et les honoraires de médecins.

Les frais médicaux de personnels travaillant dans certaines compagnies privées ou certaines sociétés paraétatiques sont payés par leur employeur qui souvent, signe un contrat avec un hôpital public ou une clinique privée. De fois, ces employés payent eux-mêmes les frais et se font rembourser par l'employeur.

1.2. Principales villes

Le Pays est divisé en 11 Provinces (Kinshasa, Katanga, Bas-Congo, Bandundu, Équateur, Kasai-oriental, Kasai-occidental, Province orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema).

1.2.1. KINSHASA

Capitale de la RDC.

1.2.1.1. Structures hospitalières :

a. Secteur public:

Hôpital Général de Kinshasa :

C'est le plus grand établissement hospitalier public de la RDC.

- adresse : Av. Colonel Ebeya, B.P. 169

- téléphone : (243)12-63070 / 63050 ; (243) 81 50 32 295 ; (243) 99 16 829

- e-mail : [REDACTED] (médecin directeur)

- nombre de lits : 1650

- Médecins généralistes : 80

- Spécialistes : 75

3 cardiologues, 1 rhumatologue, 1 gastro-entérologue,

1 pneumologue, 2 internistes

1 orthopédiste, 1 chirurgien cardio-vasculaire, 10 chirurgiens générales,

1 urologue, 1 chirurgien plastique

10 gynécologues obstétriciens

5 pédiatres, 5 ophtalmologistes,

2 ORL, 5 anesthésistes, 5 radiologues

- Équipement :

Radiologie, mammographie, échographie,

pas de scanner, pas de IRM

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie,

parasitologie, bactériologie, banque du sang,

histopathologie, cytologie, hormonologie

Bloc opératoire avec 9 salles d'opération chirurgicale et 2 salles gynéco obstétricales, unité de soins intensifs, salle d'urgence.

Clinique Ngaliema :

C'est l'hôpital public de référence de la ville de Kinshasa.

- adresse : Av. Iléo, Commune de la Gombe, Kinshasa

- téléphone: (243) 89 18 660 / 88 40 621 / 88 40 622

- site Web: clingaliema@yahoo.fr

- nombre de lits : 262

- Médecins généralistes : 25

- Spécialistes : 28

4 internistes, 5 chirurgiens, 5 gynécologues obstétriciens,

4 pédiatres, 2 anesthésistes réanimateurs

2 ophtalmologistes, 1 dermatologue, 1 ORL,

2 radiologues, 1 biologiste

- Équipement :

Laboratoire moderne : sérologie, parasitologie, biochimie,
hématologie, microbiologie

Banque de sang

Radiologie, mammographie, échographie, ECG,

Scanner, endoscopie, écho doppler,

pas de résonance magnétique

Cliniques Universitaires de Kinshasa :

- adresse : B.P. 123 Kinshasa XI

- téléphone : (243) 81 24 32 946 (médecin directeur)

- e-mail : cukhospital@caramail.com

- nombre de lits : 363

- Médecins généralistes et spécialistes : 313

Spécialités couvertes : Neurochirurgie, urologie, orthopédie

Traumatologie, chirurgie thoracique

Chirurgie digestive, chirurgie pédiatrique

Gynéco obstétrique, médecine interne

Pédiatrie, ORL, ophtalmologie, dentisterie, ...

- Équipement :

Un laboratoire : sérologie, parasitologie, biochimie,
hématologie, microbiologie, bactériologie
anatomo-pathologie

Banque de sang

Une imagerie diagnostique : radiologie numérisée, scanner,
mammographie, doppler, pas de résonance magnétique

Un service d'urgence médicochirurgical

Blocs opératoires, soins intensifs

Dialyse péritonéale

- **Autres centres hospitaliers** : Hôpital de Kintambo, Clinique Kinoise, Centre de Pédiatrie de la Croix Rouge de Kalembe-lembe, Centre de dépistage et de prophylaxie de la croix Rouge, Hôpital de la Rive.

- Mode de paiement pour les étrangers dans le secteur public : Cash (Franc congolais).

b. Secteur privé :

Clinique Nganda :

- adresse : 3816, Av. haute tension, quartier Nganda, commune de Kitambo, BP. 3630

- téléphone : (243) 89 67 000 ; (243) 89 69 000

- e-mail : sulumaseb@yahoo.fr

- nombre de lits : 160

- Médecins généralistes : données non fournies

- Spécialistes : données non fournies

Spécialités couvertes : médecine interne, neurochirurgie, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, médecine générale, ORL, dermatologie, ophtalmologie, dentisterie, etc.

- Équipement :

Un laboratoire ultramoderne

Une imagerie médicale avec scanner, mammographie, écho doppler couleur,

Radiothérapie anticancéreuse

Un service d'Urgence médicochirurgical

Un bloc opératoire :

activités de chirurgie de pointe : neurochirurgie, urologie, coeliochirurgie, digestive et gynécologique, chirurgie pédiatrique, Orthopédie, traumatologie, chirurgie thoracique,

Grefe de moelle osseuse

Un bloc obstétrical, Unité des soins intensifs

Une unité d'hémodialyse

- Mode de paiement pour les étrangers : paiement cash (franc congolais, dollar américain)

Centre Médical de Kinshasa (CMK) :

- adresse : 168, Av. Wagenia, Commune de la Gombe, B.P. 9586

- téléphone : (243)12-20875 / 20877 / 20878 ; (243) 89 50 300 ; fax : (243) 88 46 442
(243) 89 50 31 (médecin directeur) ; (243) 89 50 304 (médecin chef de staff)

- e-mail : dgcmk@ic.cd

- nombre de lits : 62 (et non 55 selon Cimed)

- Médecins généralistes : 10

- Spécialistes : 15

1 cardiologue, 1 hématologue, 1 néphrologue,

1 endocrinologue

2 orthopédistes, 2 chirurgiens générales, 1 neurochirurgien

1 pédiatre

3 gynécologues obstétriciens

2 anesthésistes

D'autres spécialistes viennent sur appel.

- Équipement :

Radiologie, mammographie, échographie,

Endoscopie, pas de scanner, pas de IRM

Laboratoire moderne : hématologie, biochimie, parasitologie,

bactériologie, banque de sang, histopathologie,

cytologie, hormonologie

pas de centre de dialyse

dosage des stupéfiants et toxiques : non

Salle de réanimation post-opératoire, unité de soins intensifs

- Mode de paiement pour les étrangers : Cash (franc congolais, dollar américain, Euros)

Centre médical Dr Lelo :

- adresse : 15 croisement des avenues Rwakadingi et kasai, Kinshasa/Barumbu
- téléphone : (243) 98 275 339, (243) 81 98 20 450
- e-mail : cmdrlelo@yahoo.fr
- nombre de lits : 34 (et non 21 selon Cimed)
- Médecins généralistes : 5
- Spécialistes : 17
 - 1 cardiologue, 1 gastro-entérologue,
 - 1 interniste, 1 pneumologue
 - 1 chirurgien général, 1 orthopédiste,
 - 1 chirurgien thoracique, 2 neurochirurgiens
 - 2 pédiatres
 - 4 gynécologues obstétriciens
 - 1 dermatologue, 1 ORL, 1 dentiste
- Équipement :
 - Un laboratoire moderne
 - Un service de radiologie et de radioscopie
 - Une échographie et électrocardiographie
 - Pas de scanner, pas de IRM
 - Un bloc opératoire :
 - une salle d'opération moderne
 - activités de chirurgie : chirurgie abdominale, digestive, neurochirurgie, orthopédie, urologie, césarienne, etc.
- Une pharmacie

Centre privé d'Urgence :

Ce centre dispose du meilleur plateau technique d'urgence de la ville. Il fonctionne uniquement sur abonnement.

- adresse : angle avenue du Commerce et avenue Bas Congo, Gombe/Kinshasa

- téléphone : (243) 89 50 305 ; (243) 89 50 302 ; (243) 99 34 424;

fax : (243) 88 46 442

- e-mail : cmkcpu@ic.cd

- nombre de lits : 7 (3 en réanimation plus 2 chambres à 2 lits)

- Médecins généralistes : 1 urgentiste

- Spécialistes : 8

1 cardiologue, 1 pneumologue

1 orthopédiste, 1 chirurgien viscérale, 1 chirurgien thoracique

1 anesthésiste, 1 ophtalmologiste, 1 radiologue

Autres spécialistes viennent sur appel

- Équipement :

Laboratoire, banque de sang

Salle d'urgence, salle de réanimation post-opératoire,

unité de soins intensifs, Radiologie, endoscopie, échographie

- Mode de paiement pour les étrangers : - Cash

- Cotisation mensuelle par personne

- **Autres Cliniques privées** : Hôpital St Joseph, Hôpital kimbanguiste, Centre privé d'Urgence, Centre médical Bondeko, Ngaliema médical centre, Clinique Médicis

1.2.1.2. Médecins à recommander aux visiteurs à Kinshasa

Médecins généralistes :

- Dr Baume Daniel : Polyclinique de Kinshasa, Tél. : (243) 81 50 147 98

- Dr Alliez Françoise : Centre médical de Kinshasa, Tél. : (243) 89 50 300
(243) 89 46 607
- Dr Dupuy Jean-Marie : Tél. : (243) 89 46 820
- Dr Kandal Oivint : Tél. : (243) 88 22 133

Spécialistes :

Cardiologie : - Dr Lusakueno : CMK, Tél. : (243) 89 50 300 ; (243) 98 265 004

Gastro-entérologue : - Dr Pascal Tshiamala, Clinique Ngaliema,

Tél. : (243) 89 18 660

Chirurgiens : - Dr Kasongo : chirurgien viscéral, CMK, Tél.: (243) 89 50 300 ;

(243) 98 265 004

- Dr Ntumba: orthopédiste, CMK, Tél. (243) 89 50 300 ;

(243) 98 265 004

- Dr Landa: orthopédiste, Centre médical Dr Lelo,

Tél. : (243) 81 33 292 ; (243) 88 44 043

- Dr Diabeno Tombe : urologue, CMK, Tél. : (243)99 16 829

Gynécologues: - Dr Bavi : CMK, Tél. : (243) 89 50 300 ; (243) 98 265 004

- Dr Sulu Maseb : Clinique Nganda, Tél. : (243) 89 67 000

Pédiatres : - Dr Nyakabassa : Ngaliema Center, Tél. : (243) 88 46 752 ;

(243) 89 10 410

- Dr Buhendwa : CMK, Tél.: (243) 89 50 300 ; (243) 98 265 004

Psychiatre : - Dr Kazadi : Polyclinique Dr Lelo, Tél. : (243) 81 33 292 ;

(243) 88 44 043

Ophthalmologiste : - Dr Ngoy : CMK, Tél: (243) 89 50 300 ; (243) 98 265 004

Dentiste: - Dr Articlaut Francis: Tél.: (243) 88 01 836

N.B. :

En cas d'urgence, appeler l'ambulance du Centre privé d'urgence au (243) 89 50 302 / 89 50 305. On recommande aux étrangers résidants à Kinshasa de s'y abonner.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance ou se renseigner auprès de l'Ambassade du Canada à Kinshasa, Tél. (243) 895 0310.

Il existe des structures de soins pour la neurochirurgie d'urgence. S'adresser à l'Hôpital Général de Kinshasa, Centre Médical de Kinshasa, Centre médical Dr Lelo.

Aucun centre de brûlés aux normes canadiennes n'existe.

L'état sanitaire en RDC est catastrophique. Le secteur privé est sinistré.

Quelques cliniques privées (CMK, Clinique Nganda, Centre médical Dr Lelo) sont bien équipées et capables d'offrir des prestations de qualité.

L'absence ou peu de contrôle, par l'État, des cliniques, centres de soins, laboratoires et pharmacies entraîne une disparité très importante dans la qualité et la fiabilité des structures.

1.2.2. LUBUMBASHI

Chef-lieu de la province du Katanga, c'est la plus grande ville minière de la RDC.

1.2.2.1. Structures hospitalières :

a. Secteur public:

Cliniques Universitaires de Lubumbashi :

Données non disponibles

Hôpital général Sendwe :

Données non disponibles

b. Secteur privé :

Cliniques Gécamines :

Données non disponibles

Hôpital Don Bosco :

Données non disponibles

1.2.2.2. Médecins à recommander aux visiteurs à Lubumbashi

Données non disponibles

1.2.3. MATADI

Ville portuaire de la RDC.

1.2.3.1. Structures hospitalières :

a. Secteur public :

Hôpital général de Kinkanda :

- adresse : Route Kinkanda

- téléphone: donnée non fournie

- site Web: aucun

- nombre de lits : 120

- Médecins généralistes : 19

- Spécialistes : 3

1 interniste, 1 pédiatre, 1 chirurgien

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, biochimie, bactériologie, sérologie

Radiologie, échographie

Bloc opératoire, soins intensifs, salle d'urgence

b. Secteur privé :

Données non disponibles

1.2.3.2. Médecins à recommander aux touristes à Matadi :

- Dr Jamar Botete : médecin généraliste, Tél. : (243) 99 84 72

Chapitre II. La RCA (République centrafricaine)

2.1. Introduction

2.1.1. Généralités

La République centrafricaine (RCA) ou Centrafrique, dont la capitale est Bangui, doit son nom pour des raisons historiques et à sa position géographique, située au cœur de l'Afrique; le pays se présente comme un vaste territoire de 622 984 km² bordé par cinq pays : le Soudan à l'Est, le Tchad au Nord, le Cameroun à l'Ouest, la République du Congo et la République démocratique du Congo au Sud. Le climat du pays est tropical et équatorial dans le sud. Les températures moyennes à Bangui varient entre juillet (21-29 °C) et février (21-34 °C). La population est estimée à 3,7 millions d'habitants.

Situation politique :

Depuis son indépendance de la France en 1960, la République centrafricaine (RCA) fait partie de ces pôles d'instabilité dans une Afrique centrale elle-même très instable. Coups d'Etats, mutineries, insécurité, pillages répétés ont marqué l'évolution de ce pays, qui évolue lui-même dans une région instable, entouré par la République du Congo, le Tchad, le Soudan et la République Démocratique du Congo. Ces pays ont tous plus ou moins connus des mouvements de rébellion armés. Ces conflits ont eu pour conséquences le déplacement de plus d'un million de personnes vers la forêt et le pillage systématique des institutions publiques notamment les structures de santé, les écoles, mais aussi les entreprises privées et les biens des villageois.

L'impact sur la santé de la population est très important en ce sens que le conflit a détruit le système de santé et a augmenté la vulnérabilité des populations face à la maladie.

2.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Les étrangers qui se rendent en République centrafricaine doivent détenir un visa.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République centrafricaine, 1618 - 22nd Street N.W., Washington, D.C., 20008, États-Unis. (Tél. : 202-483-7800/ téléc. : 202-332-9893), ou avec le consulat à Montréal (514-731-8459)

Les Canadiens se trouvant en République centrafricaine peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès du Consulat du Canada à Bangui à l'adresse suivante :

Consulat du Canada, Cabinet ARC, B.P. 514, Bangui, République centrafricaine / Code du pays: 236/ Tél. : 61.30.39 / e-mail : cabinetarc@yahoo.fr

Le haut-commissariat du Canada à Yaoundé (Cameroun) est chargé d'assurer les services consulaires en République centrafricaine. L'adresse est la suivante :

Immeuble SCI-TOMS, Place de l'Hôtel de Ville, Yaoundé, Cameroun (indicatif du pays : 237/ Tél. : 223-2311/ téléc. : 222-1090/ adresse postale : C.P. 572, Yaoundé, Cameroun/ courriel : yunde@dfait-maeci.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner en République centrafricaine devraient s'inscrire auprès du haut-commissariat du Canada à Yaoundé, Cameroun.

Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez au haut-commissariat du Canada à Yaoundé (Cameroun) et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler à frais virés le Ministère à Ottawa en composant le (613) 996-8885.

2.1.3. Sécurité des touristes

Depuis les événements de 2003, la sécurité s'est améliorée à Bangui, mais les déplacements dans le reste du pays sont toujours dangereux. Et comme l'ont montré les événements d'avril 2004, une reprise des hostilités n'est pas exclue. Les guerres régionales ont accru l'accès aux armes et, par le fait même, les risques d'attaques armées. Les points d'entrée terrestres sont fermés aux touristes en raison de l'incapacité du gouvernement d'assurer la sécurité des étrangers se déplaçant à

l'extérieur de la capitale. La situation est instable dans l'ensemble du pays et peut évoluer rapidement. Les étrangers sont souvent la cible de bandes armées.

Les troubles militaires sont fréquents. Les régions éloignées sont pratiquement des zones de non droit, en particulier au Nord, en bordure du Tchad, où des mercenaires tchadiens mécontents contrôlent la plupart des villages, et à l'Est, où les actes de banditisme et la criminalité sont monnaie courante. Les crimes de rues sont courants dans le centre-ville de Bangui. Des gangs armés sévissent dans les quartiers résidentiels périphériques, et les résidences des étrangers sont souvent la cible des cambrioleurs. Comme les autorités policières manquent de véhicules, les victimes peuvent avoir à payer le transport des policiers pour les faire venir sur la scène d'un crime. Des manifestations peuvent se produire et il est conseillé de les éviter. Restez prudents, gardez vos objets de valeur en lieu sûr et ne faites pas étalage de richesses.

2.1.4. Transports et communication

L'enclavement du pays et l'insuffisance en infrastructures de transports sont autant de facteurs qui limitent les échanges, occasionnent des surcoûts qui pèsent sur la compétitivité de l'économie et rendent la RCA tributaire de ses deux voisins, particulièrement de leurs vicissitudes politico-économiques pour accéder à une ouverture sur la mer.

L'accès de la RCA au littoral est assuré par deux voies de désenclavement. La voie terrestre, la "transcamerounaise", relie Bangui à Douala au terme de 1 500 Km

L'autre voie, la "transéquatoriale", emprunte la voie fluviale (Oubangui-Congo) jusqu'à Brazzaville au Congo, puis la voie ferrée pour atteindre le port de Pointe-Noire.

Pendant la saison des pluies, les routes peuvent être fermées pendant des heures ou des jours. Les principaux moyens de transport sont les bus, les camions et les minibus. La RCA possède un aéroport de classe internationale à Bangui et 42 aérodromes intérieurs en terre.

Deux compagnies privées, Minair et Via-air, assurent les vols intérieurs à la demande et en fonction des considérations de sécurité. Des vols internationaux sont assurés au départ de Bangui chaque semaine par :

- Air France (1 vol le dimanche).
- Camair (3 vols sur Douala le mardi, le vendredi ou le dimanche), sans garantie de régularité.
- Toumai Air Tchad (4 vols hebdomadaires sur Douala, Cotonou et N'Djamena le mardi, mercredi, vendredi et samedi).

Évacuations sanitaires :

Il n'existe pas d'ambulance longue distance.

Les évacuations sanitaires s'effectuent soit par appel d'un avion médicalisé (air ambulance), soit par avion hebdomadaire d'Air France au départ de Bangui (chaque dimanche) et, le cas échéant, plusieurs fois par semaine à destination de villes africaines (Douala, N'Djamena, Cotonou...).

Des hélicoptères ou avions sanitaires sont disponibles sur place. Un patient peut-être accompagné par un médecin et une trousse de réanimation avec de l'oxygène est à sa disposition. Pour tout renseignement, téléphoner au (236) 50 48 99 pour contacter un médecin de garde au Centre Médico-social français (CMS) ou se renseigner auprès du consulat du Canada à Bangui au (236) 61 30 39.

Structures sanitaires pouvant prendre en charge une urgence médicochirurgicale : France ou en Afrique du Sud.

Le temps qu'un avion médicalisé vienne de France, **possibilité de maintenir le patient au CMS ou à l'Hôpital Communautaire 10 h au maximum.**

L'avion est le moyen le plus commode pour s'y rendre.

Les lignes aériennes normales ou avion sanitaire sont les moyens disponibles. Le délai d'obtention des autorisations éventuelles est très rapide.

Pour une évacuation d'urgence : certificat d'évacuation sanitaire par le médecin agréé.

Aéroport international le plus proche : Bangui M'poko.

Le téléphone fonctionne en ville, mais est peu opérationnel dans le pays.

Le téléphone cellulaire est utilisable.

2.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les Canadiens doivent s'assurer qu'ils sont inscrits auprès du haut-commissariat du Canada à Yaoundé et rester en rapport étroit avec celui-ci.

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures en RCA. Ces régimes couvrent, au mieux, une partie des frais. Il est conseillé de contracter une assurance complémentaire, dont vous devrez bien comprendre les clauses. Les détenteurs de certaines cartes de crédit bénéficient d'assurances voyage et maladie, mais il ne faut pas tenir pour acquis que cette couverture est suffisante seule. On recommande aux voyageurs d'avoir avec eux toutes les précisions concernant les assurances. Avant de rentrer dans votre pays, demandez au médecin ou à l'hôpital de vous remettre une facture détaillée. Il faut toujours fournir les reçus originaux des ordonnances ou des services médicaux reçus à l'étranger; la plupart des compagnies d'assurance n'acceptent pas les copies ou les télécopies.

La plupart des maladies tropicales se rencontrent en République centrafricaine. Il est donc recommandé avant le départ de prendre contact avec un service de médecine tropicale. Il existe un fort taux de prévalence de l'infection VIH, qui touche 18% de la population avec des pics de 20 à 40% dans certaines tranches de la population. La bilharziose (schistosomiase) est très répandue, de sorte qu'il est partout dangereux de se baigner.

Les installations et les soins médicaux sont médiocres, voire inexistantes.

Il existe à Bangui 3 hôpitaux généraux, un hôpital pédiatrique et quelques cliniques privées.

Leur sous-équipement et leur vétusté imposent la plus grande prudence, en particulier en cas d'accident.

Il est donc vivement recommandé de contracter avant le départ une assurance d'assistance / rapatriement.

2.1.6. Politique et système de santé

La situation sanitaire de la République centrafricaine est caractérisée par:

- L'insuffisance et la vétusté des infrastructures et des équipements de soins (une formation sanitaire /6 000 habitants et un lit /1 095 habitants).
- Les ressources humaines sont insuffisantes et mal réparties : 1 Médecin /6 000 habitants dont seulement 17% exercent à l'intérieur du pays ; 1 sage-femme /17 000 habitants dont seulement 10% exercent en dehors de Bangui.
- Seulement 30% de la population ont accès à l'eau potable.
- Le financement du secteur est largement tributaire de l'aide extérieure (État : 10%, communauté : 5%, aide extérieure : 85%).
- La couverture en soins de santé et l'utilisation des services de santé sont faibles du fait de la pauvreté de la population et de la mauvaise qualité des prestations. Il n'y a pas de sécurité sociale, pire encore, la réintroduction du système de recouvrement des coûts vis-à-vis des patients a réduit l'accès de ceux-ci aux soins de base. La crise économique actuelle a engendré une augmentation de la pauvreté. Ainsi, beaucoup de gens ne peuvent pas supporter les dépenses de soins de santé.
- Le système de surveillance des maladies épidémiques est absent dans plusieurs districts.

Il faut signaler une réouverture partielle des services de santé grâce à l'effort conjugué du Gouvernement et des ONG.

2.2. Principales villes

2.2.1. BANGUI

Capitale de la RCA.

2.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital Communautaire :

- adresse : avenue des Martyrs, Bangui
- téléphone: (236) 61 20 17 ; (236) 61 62 43 (médecin directeur)
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 250 (et non 200 selon Cimed)
- Médecins généralistes : 15
 - Spécialistes : 11
 - 3 chirurgiens orthopédistes,
 - 1 cardiologue,
 - 7 gynécologues obstétriciens
 - Autres : 1 radiologue, 1 biologiste, 1 laborantin
 - Pas de service de pédiatrie (à référer au Complexe pédiatrique de Bangui).
- Équipement :
 - Laboratoire : hématologie, biochimie, parasitologie, immunologie, banque de sang
 - Radiologie, échographie,
 - Pas de scanner, pas d'imagerie résonance magnétique
 - Bloc opératoire avec salle de réanimation post-opératoire
 - Salle d'urgence

b. Secteur privé :

Clinique Chouaib :

- adresse : centre ville, Bangui B.P. 53
- téléphone: (236) 61 15 68 ; Fax : (236) 61 49 31

- e-mail : cdc@intnet.cf

- nombre de lits : 11 (et non 20 selon Cimed)

- Médecins généralistes : 4

- Spécialistes : 3

1 urologue, 2 chirurgiens généraux

Autres spécialistes : sur appel (pédiatre, gynécologue obstétricien, ophtalmologiste, traumatologue)

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie

autres analyses se font à l'Institut Pasteur (Tél. :61 85 56) ou
au Laboratoire national : (Tél. :61 41 20 et 61 43 92).

Radiologie, endoscopie, échographie,

échocardiographie, pas de scanner, pas de IRM

Salle de travail, salle d'urgence

2.2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à Bangui :

Médecin généraliste : - Dr Neilly : centre médico-social français,

Tél. : (236) 61 29 68 ; (236) 50 48 99 (mobile)

Cardiologue : - Dr Izamo Bruno : Hôpital Communautaire, Tél. : (236) 50 73 00

Chirurgien : - Dr Ndemonga Kamakura: urologue, Clinique Chouaib,

Tél. : (236) 61 15 68

Pédiatre : - Dr Gody : Clinique de pédiatrie, Tél : (236) 61 76 52

N.B. :

En cas d'urgence, contacter le Centre médico-social (CMS) pour des conseils.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance ou se renseigner auprès du consulat.

Neurochirurgie d'urgence : n'existe pas à Bangui (le Dr Guetahoun, médecin recommandé pour la neurochirurgie d'urgence par Cimed, n'exerce plus à Bangui).

Il n'existe pas de centre de brûlés aux normes canadiennes.

Conditions sanitaires très insuffisantes. Le CMS possède une structure d'accueil satisfaisante pour les soins courants. Il peut stabiliser un patient en cas d'urgence en attendant l'évacuation sanitaire (avec l'aide d'une infirmière anesthésiste réanimatrice française et d'un chirurgien éventuellement).

Nécessité d'affiliation à une société d'assistance.

Chapitre III. Le Gabon

3.1. Introduction

3.1.1. Généralités

Situé de part et d'autre de l'Équateur, le Gabon a une superficie de 267,667 km². Il s'ouvre à l'Ouest de l'Océan Atlantique par une façade maritime de 800 km de côtes avec des plages de sable fin. Le reste du territoire est entouré au nord par la Guinée Équatoriale et la République du Cameroun, au sud et à l'est par la République du Congo.

Le Gabon a un climat équatorial favorable à la grande forêt, à la fois chaud et humide avec une courte saison sèche. La température moyenne est de 26 °C.

Le Gabon a une population de 1 250 000 habitants, se retrouvant à Libreville, la capitale et les villes ayant des activités économiques importantes comme Port-Gentil, Franceville ou Lambaréné.

La langue officielle est le français.

Situation politique : relativement stable.

3.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Les Canadiens doivent avoir un visa en leur possession.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune et le Choléra.

Vaccins recommandés : diphtérie, tétanos, polio, hépatite virale A et B.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République du Gabon, 4, chemin Range, Ottawa (Ontario) K1N 8J5 (Tél. : 613-232-5301/2/ téléc. : 613-232-6916/ courriel : ambgabon@sprint.ca).

Les Canadiens se trouvant au Gabon peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès de l'ambassade du Canada à Libreville, à l'adresse suivante :

Quartier Batterie IV, Libreville, Gabon (indicatif du pays : 241/ Tél. : 73-73-54/ téléc. : 73-73-88/ adresse postale : C.P. 4037, Libreville, Gabon/ courriel : lbrve@dfait-maeci.gc. / Web : www.libreville.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner au Gabon devraient s'inscrire auprès de l'ambassade du Canada à Libreville. Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez à l'ambassade du Canada à Libreville et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa, à frais virés, en composant le (613) 996-8885.

Canada Direct, service offert par les grandes sociétés de télécommunications canadiennes, permet aux voyageurs d'accéder sans frais et facilement au réseau téléphonique canadien. Au Gabon, les voyageurs peuvent accéder à Canada Direct en composant le 00-012 qui les mettra en contact en tout temps avec un téléphoniste canadien. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 1 800 561-8868 ou consultez le site Web de Canada Direct (www.infocanadadirect.com).

3.1.3. Sécurité des touristes

La criminalité, y compris les vols dans les résidences et les commerces et les attaques à main armée existent, particulièrement à Libreville et à Port-Gentil. Les voyageurs doivent rester vigilants et éviter de marcher seuls après la tombée de la nuit. Il est également recommandé de ne pas se promener seul sur les plages. Assurez-vous de toujours mettre vos effets personnels et vos documents de voyage en lieu sûr.

On recommande aux Canadiens de faire preuve de prudence, de suivre les bulletins de nouvelles locales et d'éviter les grandes foules et les manifestations. Les stations de radio (Africa No1; Radio Liberté; Radio France Internationale) diffusent régulièrement les bulletins d'informations locales.

Les forces de police et de gendarmerie s'efforcent de juguler la délinquance urbaine à Libreville et Port-Gentil. Pour des raisons de sécurité, il convient d'éviter de se promener seul et d'emporter avec soi trop d'argent.

En dehors des plages les plus fréquentées (Tahiti, plages des Hôtels, cap Esterias, pointe Denis), il convient de rester prudent, notamment le soir.

Il en va de même dans certains quartiers de la capitale : Petit Louis, mont Bouet, gare routière, plaine de Rio, London, Lalala, Oloumi, Nkembo.

3.1.4. Transports et communications

Il est conseillé d'avoir un permis de conduire international.

Conduisez de façon prudente, car les conditions routières ne sont pas les mêmes qu'au Canada. On peut aussi emprunter les transports publics tels que le train et l'autobus. La ligne ferroviaire transgabonaise relie Libreville à Franceville, avec des arrêts à Ndjole, Booué et Lastoursville.

Les vols intérieurs ou régionaux sont assurés par des compagnies nationales ou privées de qualité variable.

Évacuations sanitaires :

À Libreville, il n'existe pas d'ambulance longue distance, en cas d'évacuation, il est préférable de prendre l'avion.

Des hélicoptères ou avions sanitaires sont disponibles sur place.

En cas d'évacuation, un médecin peut accompagner le patient. Il y a du matériel mis à sa disposition dans l'avion. Prière de contacter les médecins des compagnies d'assistance ci-dessous :

- Air France : Dr Balestier : tél : (241) 74 31 31
- Swissair : Dr Valeri : Tél. : (241) 76 66 58
- Air Gabon : Dr Iloho : Tél. : (241) 73 21 97

Il n'y a pas de structure sanitaire de meilleur niveau à proximité pouvant prendre en charge convenablement une urgence médicochirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux.

Le délai d'obtention des autorisations éventuelles est rapide, dans la journée.

Aéroport international le plus proche : Libreville.

À Port Gentil, il n'existe aucune ambulance longue distance. Des hélicoptères ou avions sanitaires sont disponibles auprès des sociétés locales, mais il n'y a pas d'équipement médicalisé.

Le médecin qui accompagne un patient doit se munir de son matériel personnel, éventuellement d'une bouteille d'oxygène.

Il est très vivement conseillé de souscrire un contrat d'assistance auprès d'un organisme international spécialisé.

Il n'existe aucune structure sanitaire de meilleur niveau pouvant prendre en charge convenablement une urgence médico-chirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux. Dans le pays, la situation est partout la même. **L'Afrique du Sud pourrait convenir, mais la distance n'est pas sensiblement inférieure par rapport à la France.**

Aéroport international le plus proche : Libreville.

Le réseau téléphonique fonctionne correctement en ville mais pas dans tout le pays.

Le téléphone cellulaire est utilisable et est très développé.

3.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures au Gabon. Ces régimes couvrent, au mieux, une partie des frais. Il est conseillé de contracter une assurance complémentaire, dont vous devrez bien comprendre les clauses.

Consulter le médecin traitant avant le départ et contracter une assurance de rapatriement sanitaire.

Des cas de fièvre Ebola sont relevés épisodiquement dans certaines régions de l'intérieur du pays, notamment dans la population animale. Il convient donc d'éviter de

consommer de la viande de chasse. A défaut, s'assurer impérativement qu'elle est très bien cuite.

Pour tout déplacement à l'intérieur du pays, les voyageurs sont invités à contacter les services de leur consulat à Libreville.

Respecter quelques règles simples :

- prévoir une protection efficace contre les moustiques vecteurs du paludisme.
- boire de l'eau bouillie ou minérale en bouteille.
- ne pas consommer de légumes crus, salades ou fruits mal lavés.
- contrôler la fraîcheur des fruits de mer avant consommation.
- éviter les baignades dans les rivières ou lacs à cause des risques de bilharziose.
- prendre les mesures adéquates pour se protéger contre les M.S.T.

Les centres médicaux sont adéquats dans les grandes villes, mais très rudimentaires dans le reste du pays. Les voyageurs devraient apporter des quantités suffisantes de fournitures médicales et de médicaments sur ordonnance.

3.1.6. Politique et système de santé

L'infrastructure sanitaire du Gabon, bien que difficilement comparable à celle du Canada, est l'une des plus complètes d'Afrique sud-saharienne. Chaque année, le Gabon consacre un budget assez élevé à la santé, qui représente environ 5% du budget de l'État. Mais malgré une politique de santé orientée vers une bonne couverture sociale (tiers payant, carnet de santé obligatoire) et soutenue par des ressources financières importantes, les indicateurs de santé ne sont pas très favorables : la mortalité infantile est de 8,9 % en 1994 et reste supérieure à celle du Cameroun (8%) et du Congo (6%) (Elle est de 1% dans les pays industrialisés). Concernant l'organisation territoriale de la santé publique, on considère que la répartition géographique (départements, districts et zones sanitaires) des structures s'est améliorée dans les dernières années, mais que les problèmes de maintenance ou de remise à niveau restent importants. Cependant, on note une grande disparité dans les services de santé publique entre les trois centres urbains (Libreville, Port-Gentil et Franceville) et l'intérieur du pays. La Province de l'Estuaire (avec Libreville), la

province la plus peuplée, possède la meilleure couverture sanitaire du pays : cinq hôpitaux publics (le plus important est l'Hôpital Jeanne Ebori à Libreville), plusieurs cliniques privées, des cabinets médicaux et des pharmacies, une faculté de médecine universitaire et une école d'infirmiers diplômés d'État. Mais pour répondre aux besoins et à la demande de la population, une vraie décentralisation serait nécessaire.

En général, les chefs-lieux de province sont pourvus d'un hôpital général public (hôpital provincial) avec un ou plusieurs médecins, les préfectures sont dotées d'un centre médical avec un médecin. Enfin, il existe dans les villages ou les quartiers près de 340 dispensaires et 140 cases de santé créés en 1979.

La consultation et le traitement dans les dispensaires et les hôpitaux publics sont gratuits. Mais par manque de médicaments et autres, les malades sont souvent obligés de se procurer les prescriptions dans les pharmacies privées (peu nombreuses), où les médicaments sont chers car importés de France. Hormis les hôpitaux publics, il existe des cliniques privées, coûteuses, dans les zones urbaines (surtout à Libreville et Port-Gentil). La Caisse Nationale de Secours Sanitaire (CNSS) exploite de même quelques hôpitaux (Libreville, Port-Gentil). On compte deux hôpitaux privés non gouvernementaux, à but non lucratif, dont les consultations et les traitements sont en général payants, mais à prix modeste : L'Hôpital de Bongolo (Mission américaine) et l'Hôpital Schweitzer (Fondation gabonaise).

Même si toutes les structures pour mettre en œuvre le bon fonctionnement d'un système de santé publique existent, on constate un certain dysfonctionnement du système de santé pour plusieurs raisons : absence de cohésion entre les différents niveaux du système, non organisation du système de référence et de contre référence, absence d'une équipe de cadre, manque de personnel formé, forte centralisation du système et manque de volonté du personnel formé (médecins) d'intervenir hors de la capitale.

3.2. Principales villes

3.2.1. LIBREVILLE

3.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Fondation Jeanne Ebori :

- adresse : BP 212, Libreville
- téléphone: (241) 73 27 71
- e-mail : fondationjeanneebori@yahoo.fr
- nombre de lits : 200 (mais n'utilise régulièrement que 170)
- Médecins généralistes : 7
- Spécialistes : 37
- 2 cardiologues, 2 gastro-entérologues, 1 infectiologue
- 4 gynécologues obstétriciens
- 1 pédiatre
- 3 neurochirurgiens, 2 orthopédistes, 2 urologues
- 2 chirurgiens thoraciques, 2 chirurgiens vasculaires
- 4 anesthésistes, 2 ORL, 1 ophtalmologiste
- 1 stomatologue, 2 radiologues
- Équipement :
- Laboratoire moderne
- Radiologie, mammographie, échographie,
- écho doppler, endoscopie, pas de scanner, pas de IRM
- Salle d'urgence
- Bloc opératoire avec salle de réanimation et soins intensifs

Centre hospitalier de Libreville :

- adresse : BP 28, Libreville
- téléphone: (241) 72 32 15 / 76 30 17 / 76 17 43 ; (241) 76 80 01 ; (241) 76 23 44
- e-mail : aucun

- nombre de lits : 647

- Médecins généralistes : 53

- Spécialistes : 74

6 neurologues, 5 cardiologues, 4 gastro-entérologues,

6 internistes, 4 endocrinologues, 3 cancérologues,

5 pédiatres, 3 néonatalogues, 6 gynécologues obstétriciens,

4 traumatologues, 4 urologues, 4 chirurgiens viscérales,

6 anesthésistes réanimateurs, 5 ophtalmologistes,

3 ORL, 3 stomatologues, 3 radiologues

- Équipement :

Laboratoire moderne : hématologie, biochimie, parasitologie, sérologie, immunologie, hormonologie, etc.

Radiologie, Scanner, mammographie,

échographie, endoscopie, écho doppler

Radiothérapie, chimiothérapie

Salle d'urgence, blocs opératoires, soins intensifs.

- **Autres hôpitaux publics** : Hôpital de Nkembo, Hôpital pédiatrique d'Owendo, Hôpital Sino-gabonais

b. Secteur privé :

Polyclinique El Rapha :

- adresse : trois quartier, boulevard Quaben, BP 256, Libreville

- téléphone: (241) 44 70 00 ; fax : (241) 44 71 61

- e-mail : elrapha@internetgabon.com
- nombre de lits : 42 (dont 4 en urgence et 4 en réanimation)
- Médecins généralistes : 0
- Spécialistes : 9
 - 1 interniste, 1 chirurgien général,
 - 1 orthopédiste, 1 gynécologue, 1 pédiatre,
 - 1 anesthésiste, 1 radiologue, 1 laborantin, 1 dentiste

Spécialités couvertes : médecine interne, chirurgie (neurochirurgie), gynéco obstétrique, pédiatrie, dentisterie

- Équipement :

Radiologie, scanner, IRM,
 échographie, écho doppler, endoscopie,
 Laboratoire : hématologie, parasitologie, biochimie,
 bactériologie, immunologie, hormonologie,
 dosage de stupéfiants et toxiques
 Salle d'urgence, salle de réanimation post-opératoire,
 unité de soins intensifs, centre de dialyse
 Incubateurs pour Nouveau-né

Clinique Biyogue :

- adresse : av. Montagne Sainte, B.P. 3925 Libreville
- téléphone: (241) 74 29 62 / 74 29 63 / 74 29 64 ; fax : (241) 77 57 14
- e-mail : aucun
- nombre de lits : non comptabilisé
- Médecins généralistes : 5
- Spécialistes : 6
 - 2 pédiatres, 2 gynécologues obstétriciens, 1 interniste, 1 rhumatologue
 - chirurgiens et ORL sur appel
- Équipement : hématologie, parasitologie, biochimie
 Radiologie, échographie,

Pas de scanner, pas de IRM
Salle d'urgence

Polyclinique Chambrier :

- adresse : av. Montagne Sainte, B.P. 2230 Libreville
- téléphone: (241) 76 14 68 / 72 93 02 ; (241) 76 14 68 ; fax : (241) 72 37 90
- e-mail : dantoris@inet.ga
- nombre de lits : 32 (et non 25 selon Cimed)
- Médecins généralistes : 0
- Spécialistes : 4

1 interniste, 1 chirurgien général,
1 pédiatre, 1 gynécologue obstétricien
neurochirurgien et autres spécialistes sur appel

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie, biochimie
immunologie, hormonologie,

Radiologie, endoscopie, échographie,
écho doppler, épreuve d'effort cardiaque,
pas de scanner, pas de IRM

Salle d'urgence, bloc opératoire, salle de réanimation

- **Autres cliniques privées :** Clinique Des Cinq Palmiers, Hôpital de Bongolo, Hôpital Schweitzer, Clinique Laval, Clinique Mia, Clinique pédiatrique de Batterie IV, Clinique Sainte Alice

3.2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à Libreville

Médecins généralistes :

- Dr Valeri Gérard : centre ville, Tél. : (241) 76 66 58
- Drs Zissmann, Balestier et Regnier : cabinet de groupe, Tél. : (241) 74 31 31

Spécialistes :

Cardiologue : - Dr Alawoe : clinique Chambrier, Tél. : (241) 73 71 42

- Dr Sultan : cabinet batterie IV, Tél. : (241) 74 52 78

Chirurgiens : - Dr Levy : chirurgie générale, clinique Chambrier, Tél. : (241) 76 14 68

- Dr Allogo : orthopédiste, clinique Chambrier, Tél. : (241) 76 14 58

- Dr Hage : traumatologue, clinique El Rapha, Tél. : (241) 44 70 00

Gynécologues : - Dr Awoeret : clinique Chambrier, Tél. : (241) 77 54 04

- Dr Moussaoui : clinique El Rapha, Tél. : (241) 73 38 50

Pédiatres : - Dr Ganga : clinique El Rapha, Tél. : (241) 73 38 50

- Dr Ategbo : Tél. : (241) 75 92 63

Autres:

Anesthésiste Réanimateur : Dr Hage: Fondation Jeanne Ebori, Tél.: (241) 73 20 30

ORL : Dr Mouketou : clinique Chambrier, Tél. : (241) 76 14 68

Ophthalmologiste : Dr Mbangha : cabinet Gabon vision 2000, Tél. : (241) 76 84 70

Dentiste : Dr Fouchet : Tél. : (241) 74 23 43

N.B.

En cas d'urgence, contacter le SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) en appelant les pompiers au 18 ou (242) 70 27 61/62.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance ou se renseigner auprès de l'ambassade du Canada à Libreville au (241) 73 73 54.

Neurochirurgie d'urgence : Clinique El Rapha.

Il n'existe pas de centre de brûlés aux normes canadiennes.

A Libreville, l'équipement et l'encadrement médical sont très corrects concernant les soins courants pour les étrangers ayant des ressources.

Urgences et soins médicaux nécessitant du matériel sophistiqué: évacuer.

Evacuations sanitaires facilitées par une très bonne desserte aérienne.

L'affiliation à une compagnie d'assistance est très recommandée.

3.2.2. PORT-GENTIL**3.2.2.1. Structures hospitalières****a. Secteur public :****Hôpital général Paul Igamba :**

- adresse : donnée non disponible

- téléphone: (241) 55 38 58 ; fax : (241) 55 31 80

- e-mail : aucun

- nombre de lits : 40

- Médecins généralistes : données non disponibles

- Spécialistes : données non disponibles

Spécialités couvertes : chirurgie (traumatologie), gynéco obstétrique

- Équipement :

Laboratoire, échographie, pas d'endoscopie,

Pas de scanner, pas de IRM

Bloc opératoire, Salle de réanimation post-opératoire,

unité de soins intensifs, salle d'urgence,

centre de dialyse

Centre hospitalier régional de Port-Gentil :

- adresse : Ntchengue, à la banlieue sud de Port-Gentil, BP 546,

- téléphone: (241) 07 36 76 66

- e-mail : non

- nombre de lits : 170 (et non 165 selon Cimed)

- Médecins généralistes : 6

- Spécialistes : 10

1 gastro-entérologue, 1 cardiologue, 1 hématologue,

3 gynécologues obstétriciens, 3 chirurgiens (2 générales, 1 thoracique)

Autres : 1 dentiste, 2 pharmaciens

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie, biochimie,

bactériologie, immunologie, hormonologie

Radiologie, endoscopie, échographie, mammographie

Blocs opératoires, unité de soins intensifs

Salle d'urgence

b. Secteur privé :

Clinique Ayile :

- adresse : Quartier Roger Buttin B.P. 1986 Port Gentil

- téléphone: (241) 56 51 61 ; (241) 39 03 93 (mobile)

- e-mail : ayile@yahoo.fr

- nombre de lits : 14

- Médecins généralistes : 2

- Spécialistes : 11

1 cardiologue, 1 pédiatre,

2 gynécologues obstétriciens,

3 chirurgiens : 2 générales et 1 orthopédiste

3 ophtalmologistes, 1 anesthésiste

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie, biochimie,

bactériologie, immunologie, hormonologie

Radiologie, échographie, écho doppler

Bloc opératoire, hospitalisation, salle d'urgence,

salle d'accouchement + couveuses

Clinique du Littoral :

- adresse : Carrefour des Douanes B.P. 1284 Port Gentil

- téléphone: (241) 56 50 13 / 52 88 06 ; fax : (241) 55 59 99

- e-mail : non

- nombre de lits : 16

- Médecins généralistes : 2

- Spécialistes : viennent sur appel

spécialités couvertes : chirurgie, gynéco obstétrique, pédiatrie,

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie, biochimie, bactériologie

Radiologie, échographie, pas d'endoscopie

pas de scanner, pas de IRM

Bloc opératoire, maternité, pharmacie

3.2.2.2. Médecins à recommander aux touristes à Port-Gentil

Médecins généralistes :

- Drs Marchetti et Bui Van Lam : Tél. : (241) 55 28 46

- Dr Marti Marco : cabinet Mandji, Tél. : (241) 55 35 56

Spécialistes :

Interniste : - Dr Taty, Centre hospitalier régional de Port-Gentil,

Tél. : (241) 07 36 76 66

Chirurgiens : - Drs Lorofi René et Martine : Tél. : (241) 55 35 58

Gynécologue : - Dr Dupagne Nathalie : clinique Saint Pierre, Tél. : (241) 55 18 56

Autres :

Ophtalmologiste : - Dr Attar Farida : Tél. : (241) 55 19 11

Dentiste : - Meroux François : Tél. : (241) 55 36 69

N.B. :

En cas d'urgence, contacter les pompiers au 18.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance ou se renseigner auprès du consulat du Canada à Port-Gentil.

Neurochirurgie d'urgence : impossible à Port Gentil.

Aucun centre de brûlés aux normes canadiennes n'existe.

Comme dans tous les pays de la zone, il semble que les problèmes sanitaires ne reçoivent pas, de la part des autorités, toute l'attention que l'on pourrait en attendre et le retard vis-à-vis des pays développés se creuse chaque jour. Certaines initiatives privées sont intéressantes, mais ne comblent pas le retard acquis.

Le voyageur visitant le Gabon doit savoir qu'il ne pourra, en aucune façon, y trouver une médecine sophistiquée. Le nouveau centre hospitalier, désormais construit, est de mise en route problématique vu le désintérêt de l'Etat concernant le budget de fonctionnement de toutes les structures sociales du pays en général.

Affiliation à une société d'assistance impérative.

Chapitre IV. Le Congo/Brazzaville

4.1. Introduction

Généralités

- Position : centre ouest de l'Afrique, à cheval sur l'équateur et au bord de l'océan atlantique.
- Superficie : 342.000 km²
- Frontières : Angola, Cameroun, République Démocratique du Congo (séparée par le fleuve Congo), République Centrafricaine, Gabon, Océan Atlantique.
- Climat : Tropical ; chaud et humide saison des pluies (de mars à juin) ; saison sèche (de juin à octobre).
- Population : 2,9 millions d'habitants
- Langues : Français (langue officielle), Lingala et Kikongo (langues nationales).

- Situation politique :

Depuis le printemps 2003, le processus de retour à la paix dans le département du Pool piétine. Les plans d'aide, qu'ils soient pour la réinsertion des ex-combattants ou pour le retour des populations déplacées dans leur village d'origine, ne sont toujours pas opérationnels. Le Pool reste une zone d'insécurité. Les incidents multiples ciblant le train de fret Pointe Noire-Brazzaville perturbent les activités économiques tant sur la capitale que dans le Pool. Les acteurs humanitaires présents dans la zone ont été à plusieurs reprises victimes de pressions, d'intimidations, de vols et de violences de la part d'ex-combattants.

La situation géopolitique du Congo Brazzaville est volatile sur fond d'un conflit oublié, d'une crise socio-économique chronique et d'un état policé.

4.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Un passeport valide est obligatoire pour les Canadiens qui se rendent en République du Congo. En outre, les Canadiens ont besoin d'un visa. Les détenteurs de passeports spéciaux et diplomatiques devraient vérifier les

conditions d'entrée pour ce pays et les autres qu'ils ont l'intention de visiter, car elles peuvent différer de celles qui s'appliquent aux détenteurs de passeports ordinaires.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune.

Fortement recommandées : Diphtérie, Tétanos, Polio, Hépatite A et B, Typhoïde, Méningite.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'ambassade de la République du Congo, 4891 Colorado Avenue N.W., Washington, D.C. 20011, États-Unis (Tél. : 202-726-0825/ téléc. : 202-726-1860).

Le Canada n'a pas de bureau responsable des services consulaires en République du Congo. Les Canadiens qui s'y trouvent peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès de l'ambassade du Canada à Kinshasa (République démocratique du Congo), à l'adresse suivante :

17, avenue Pumbu, Commune de Gombe, Kinshasa, République démocratique du Congo (indicatif du pays : 243/ tél. : 895-0310/0311/0312/ téléc. : 884-1277/ adresse postale : C.P. 8341, Kinshasa 1, République démocratique du Congo/ courriel : knsha@international.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner en République du Congo devraient s'inscrire auprès de l'ambassade du Canada à Kinshasa. Ils peuvent notamment s'inscrire en ligne, à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez à l'ambassade du Canada à Kinshasa aux numéros de téléphone indiqués ci-haut et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa en composant le (613) 996-8885.

4.1.3. Sécurité des Touristes

Même si un accord de cessez-le-feu a été signé en mars 2003, les crimes de guerre, dont le meurtre de civils congolais ou le pillage de propriétés privées, présentent toujours un risque, particulièrement dans la région du Pool. Les Canadiens doivent faire preuve de prudence et d'une grande vigilance, et éviter les situations qui pourraient donner lieu à des incidents violents et à des manifestations.

Des actes criminels sont commis, résultats de la récession économique qui perdure et de l'entrée d'armes. Les crimes de rue, notamment le vol avec agression et le vol de sac à l'arrachée peuvent se produire. Mettez vos effets personnels et vos documents de voyage en lieu sûr. Évitez de faire étalage de richesse et de vous promener seul après la tombée de la nuit.

Il y a dans tout le pays des barrages routiers mal indiqués, surveillés par des soldats armés et indisciplinés. Les forces de sécurité peuvent arrêter les étrangers et/ou tenter de leur extorquer de l'argent ou des biens.

A Brazzaville, la sécurité est dans l'ensemble satisfaisante, en particulier dans les quartiers du centre où séjournent la plupart des étrangers, mais des incidents peuvent survenir en raison de la présence de nombreux éléments en armes, soit issus des forces de l'ordre, soit parfois incontrôlés.

A Pointe-Noire, la vie économique a repris normalement et les déplacements dans l'arrière pays, malgré la présence de nombreux barrages des forces de l'ordre, sont courants.

On recommande aux touristes canadiens de ne pas voyager en dehors de Brazzaville et de Pointe-Noire. En raison de l'insécurité qui règne en République démocratique du Congo, il faut être extrêmement prudent lorsque l'on voyage dans la région frontalière du Nord du Congo qui longe la rivière Oubangui. Les gens d'affaires ne doivent se rendre en République du Congo que si leurs hôtes et/ou des autorités locales leur prêtent assistance.

La situation en matière de sécurité demeure imprévisible. Des combats éclatent sporadiquement dans la région du Pool, où se trouve la capitale, Brazzaville et dans l'Est de Bouenza. On recommande de se déplacer par avion entre Brazzaville et Pointe-Noire. Les Canadiens qui se rendent en République du Congo devraient rester en contact étroit avec l'ambassade du Canada à Kinshasa, en République démocratique du Congo (voir ci-dessus) ou avec Affaires étrangères Canada à Ottawa.

4.1.4. Transports et Communications

Conduisez prudemment, car les conditions routières ne sont pas les mêmes qu'au Canada. À l'exception de la nationale 2 au Nord de Brazzaville, la plupart des routes sont des pistes de terre.

Le train qui relie Pointe-Noire et Brazzaville n'est pas sûr, étant fréquemment attaqué par des rebelles.

Le service aérien intérieur est une bonne solution de rechange aux voyages par la route.

Le trafic domestique a augmenté du fait de l'effet conjugué de la libéralisation du transport aérien et de l'arrêt de la circulation des trains entre Brazzaville et Pointe-Noire.

En ce qui concerne les vols intérieurs, les liaisons sont quotidiennes avec Pointe-Noire mais plus aléatoires avec les autres villes de province. Le respect des horaires n'est pas assuré. Les appareils en service sont généralement vétustes.

Une des compagnies assurant ces vols intérieurs est Trans Air Congo (TAC).

Air France dessert directement Brazzaville avec trois vols hebdomadaires et Pointe-Noire avec deux vols hebdomadaires.

La guerre a entraîné une baisse du trafic international.

Des compagnies régionales assurent également cette liaison, avec escales soit à Libreville soit à Douala (les horaires et la régularité des liaisons sont aléatoires, de nombreux vols sont annulés sans préavis. Par ailleurs, ces vols peuvent être assurés par des appareils affrétés à moindre coût).

Évacuations sanitaires :

À Brazzaville, il n'existe aucune ambulance longue distance. Aucun hélicoptère ou avion sanitaire n'est disponible sur place. La seule possibilité est de contracter un contrat individuel. Un médecin peut accompagner le patient. Le matériel mis à sa disposition : Oxygène, ECG, oxymètre de pouls.

Structures sanitaires : Pointe Noire en relais (Clinique Guenin, Tél. : 94 17 51 et 94 67 74), Afrique du Sud, France, Gabon.

L'avion (par vols réguliers) est le moyen le plus commode pour s'y rendre.

Pour les formalités d'usage, prière de contacter le médecin correspondant d'Air France au (242) 81 54 73. Il n'y a aucune difficulté quant au délai d'obtention des autorisations éventuelles.

Aéroport international le plus proche : Aéroport de Maya Maya (Brazzaville).

À Pointe Noire, il n'existe aucune ambulance longue distance. Des hélicoptères ou avions sanitaires sont disponibles sur place. Dans les deux cas, s'adresser à la compagnie privée AÉRO-SERVICES au (242) 94 22 21.

Un médecin peut accompagner le patient.

Matériel à la disposition du médecin : matériel de réanimation de base et si possible, présence d'un anesthésiste réanimateur. Pour les formalités d'usage, veuillez contacter la Clinique Guenin au (242) 94 17 51.

Structures sanitaires de bon niveau pouvant prendre en charge une urgence médicochirurgicale : Libreville (Clinique El Rapha – Tél. : 241 44 70 00.

L'avion est le moyen le plus commode pour s'y rendre : Aéro-service (par avion sanitaire) ou autres compagnies aériennes.

Le délai d'obtention des autorisations éventuelles est variable.

Aéroport international le plus proche : Pointe Noire (Brazzaville est à 550 km).

Les relations téléphoniques fonctionnent correctement partout. Le téléphone cellulaire est utilisable mais le réseau est saturé à Brazzaville par contre il est efficace à Pointe noire.

4.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures en République du Congo.

En tout état de cause, il est vivement recommandé aux voyageurs de contracter une assurance rapatriement sanitaire.

Compte tenu du risque important de contamination, la consommation de toute viande de chasse est à proscrire absolument.

VIH et autres maladies sexuellement transmissibles imposent un comportement responsable.

La propreté des mains est importante pour éviter la transmission de maladies infectieuses ou parasitaires.

Boire de l'eau minérale ou sinon la faire bouillir ou la stériliser.

Les établissements de santé sont mal équipés, et les approvisionnements en médicaments sont limités.

4.1.6. Politique et Système de santé

L'absence d'une carte sanitaire rend aléatoire l'appréciation correcte de l'état du système des prestations des soins préventifs et curatifs. Cependant, on peut considérer que le pays disposait avant la guerre civile d'un réseau sanitaire non négligeable et d'une assez bonne accessibilité aux établissements sanitaires existants bien que peu viables et fiables. Le pays compte un seul centre hospitalier universitaire (CHU) à Brazzaville, trois hôpitaux généraux, treize hôpitaux régionaux, une trentaine d'hôpitaux de base, une centaine de centres de santé intégrés et environ 450 dispensaires.

Le projet de "médecine ambulatoire" en phase de démarrage qui devait permettre au monde médical d'aller vers les populations a été interrompu par la guerre civile. L'accès aux médicaments est le premier problème majeur. L'approvisionnement s'organise autour de deux réseaux : un réseau public qui importe des médicaments et les distribue dans les centres sanitaires publics où en principe ils sont gratuits et un réseau privé qui en fait monopolise plus de 85 % du circuit. Or, les prix pratiqués reflètent les cours des médicaments importés et sont par conséquent, très élevés par rapport au pouvoir d'achat moyen des congolais.

Il n'y a pas de sécurité sociale au Congo-Brazzaville.

Les spécialisations des médecins ne répondent pas toujours, et de loin, aux besoins prioritaires : domaine de pointe au détriment de spécialisation de gestion en santé publique. Le dénuement des structures de base en moyens de fonctionnement s'ajoute à cet état de fait pour expliquer le manque fréquent de motivation et d'efficacité du personnel de santé. Devant la faiblesse des rémunérations, de nombreux agents de santé exercent en dehors des structures publiques, même durant leurs heures de travail ; situation qui s'est aggravée avec la guerre civile qui a forcé les 2/3 des cadres congolais à s'exiler. La politique sanitaire souffre d'une répartition très contestable des ressources publiques. La prédominance des programmes verticaux (théoriques), associée à la réduction des crédits budgétaires et aux dérèglements de l'ensemble de l'administration a constitué et constitue encore, un autre facteur de désorganisation institutionnelle.

La guerre civile est encore venue aggraver une situation déjà très difficile. Le Congo-Brazzaville doit impérativement faire le point sur ses besoins. Et ce travail va de paire avec les notions essentielles d'une nécessaire décentralisation et d'une meilleure répartition des fonctionnaires territoriaux. Par ailleurs, le personnel de la santé naguère très dévoué a vieilli.

4.2. Principales villes

4.2.1. BRAZZAVILLE

4.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Centre hospitalier Universitaire de Brazzaville :

- adresse : centre ville, Moundali, BP 32, Brazzaville
- téléphone: (242) 81 08 51 ; (242) 82 00 07 ; (242) 82 00 09 ; fax : (242) 82 00 08
- e-mail : aucun

- nombre de lits : variable
- Médecins généralistes : données non disponibles
- Spécialistes : données non disponibles
- Équipement :
Laboratoire
Pas de scanner, pas de IRM, pas d'endoscopie
Pas d'échographie, pas de centre de dialyse

Hôpital Central des Armées :

- adresse : centre ville
- téléphone: (242) 81 12 18
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 300
- Médecins généralistes : données non disponibles
- Spécialistes : données non disponibles
- Équipement :
Laboratoire
Radiographie, scanner, échographie
Salle de réanimation post-opératoire

b. Secteur privé :

Clinique Médicale Securex :

Spécialisée dans les urgences médicales et le SAMU.

- adresse : 33, avenue Amilcar Cabral, centre ville, Brazzaville
- téléphone: (242) 81 38 72 ; (242) 548 59 95
- e-mail et site Web : clinique.securex@brazzaclinique-securex.com
www.brazzaclinique-securex.com
- nombre de lits : 20

- Médecins généralistes : 5

- Spécialistes : 24

3 gynécologues obstétriciens, 2 pédiatres,

6 chirurgiens (orthopédie, traumatologie, générale)

1 pneumologue, 1 cardiologue, 1 interniste,

1 infectiologue, 1 gastro-entérologue, 1 néphrologue,

1 dermatologue, 2 anesthésistes, 2 stomatologues,

1 ORL, 1 radiologue

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie

parasitologie, bactériologie, banque de sang,

histopathologie, cytologie, hormonologie,

toxicologie, dosage de médicaments, stupéfiants et toxiques

Radiologie, échographie, écho doppler

Bloc opératoire, unité de soins intensifs, salle d'urgence

- Mode de paiement pour les étrangers : cash (Francs CFA, Euro, Dollar)

4. 2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à Brazzaville

Médecins généralistes :

- Dr Stephan Jean-Eric : CMS, Tél. : (242) 81 54 73

- Dr Ovaga Jean Daniel : Clinique Securex, Tél. : (242) 81 38 72

Spécialistes :

Cardiologue : - Dr Dilou Bassemouka Louise, Clinique Securex, Tél. : (242) 81 38 72

Chirurgiens : - Dr Mitsamoy Francklyn, neurochirurgien, Clinique Securex,

Tél. : (242) 81 38 72

- Dr Valeron Ariel, orthopédiste, Clinique Securex, Tél. : (242) 81 38 72

Gynécologue : - Dr Gnekoumou Anselme Ludovic, Clinique Securex,

Tél. : (242) 81 38 72

Pédiatre : - Dr Pangou : Hôpital central des Armées, Tél. : (242) 81 12 18

Autres :

Ophthalmologiste : - Dr Manissa Bambi : Tél. : (242) 82 36 48

Dentiste : - Dr Seminet : Tél. : (242) 51 42 96

N.B. :

En cas d'urgence, appeler l'ambulance urbaine de COGEMO au (242) 63 79 68.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance ou se renseigner auprès de l'ambassade du Canada à Kinshasa.

L'Hôpital Central des Armées est la seule structure hospitalière alliant compétence médicale et plateau technique minimum pour soins d'urgence, avant l'évacuation sanitaire aérienne. L'assurance rapatriement est donc indispensable.

Il n'y a pas de structures de soins pour la neurochirurgie.

Aucun centre de brûlés aux normes canadiennes n'existe.

Etat sanitaire médiocre. Equipement médical dérisoire, sans aucune possibilité de prise en charge dans les spécialités de pointe. Il est fortement conseillé de souscrire à une compagnie d'assistance.

4.2.2. POINTE-NOIRE

4.2.2.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital Sicé :

- adresse : BP 657 Pointe Noire

- téléphone: (242) 94 21 98

Les restes des données ne sont pas disponibles.

Hôpital Régional des Armées :

- adresse : BP 1305
- téléphone: (242) 94 14 42

Les restes des données ne sont pas disponibles.

b. Secteur privé :**Centre médical Guenin :**

- adresse : BP 1252, Pointe Noire
- téléphone: (242) 94 17 51 ; (242) 94 27 82 ; fax : (242) 94 18 86
- e-mail : cmg10@mtcybernet.com ou clinique.guenin@cg.celtelplus.com
- nombre de lits : 21(et non 8 selon Cimed)
- Médecins généralistes : 7
- Spécialistes : 8
 - 1 neurologue, 2 chirurgiens généraux,
 - 1pédiatre, 1 ophtalmologiste
 - 1 radiologue, 1 ORL, 1 stomatologue
- Équipement :
 - Laboratoire : hématologie, biochimie, parasitologie
 - Hormonologie, immunologie
 - Radiologie, échographie, endoscopie
 - Pas de mammographie, pas d'écho doppler
 - Blocs opératoires, Salle de réanimation post-opératoire
 - Unité d'obstétrique avec couveuse
 - 2 ambulances

Centre Médicosocial Net care Congo :

- adresse : BP 1995 Okalla, Pointe Noire
- téléphone: (242) 94 99 95 / 673 23 43 / 542 38 03 / 557 77 22 ; fax : (242) 94 80 99
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 200
- Médecins généralistes : 20
- Spécialistes : 10
3 chirurgiens, 4 gynécologues obstétriciens, 3 pédiatres
- Équipement :
Laboratoire
Radiologie, échographie, endoscopie
Pas de scanner, pas de IRM
Bloc opératoire, salle de réanimation post-opératoire
Salle d'urgence

4.2.2.2. Médecins à recommander aux touristes à Pointe Noire

Médecins généralistes :

Dr Guenin Gérard : cabinet médical, Tél. : (242) 94 17 51

Dr Condomines Pierre : Hôpital des Armées, Tél. : (242) 94 14 42

Chirurgien : - Dr Boyer Bernard, Cabinet médical Guenin, Tél. : (242) 94 17 51

Pédiatres : - Dr Nakahonda, Hôpital Sicé, Tél. : (242) 94 21 98

- Dr Atanda, Centre médico-social Elf Congo

Autres :

Ophthalmologiste : - Dr Zanghieri Maryse, Cabinet privé, tél : (242) 94 15 29

Dentiste : - Dr Zanghieri Walter, tél : (242) 94 15 29

N.B. :

En cas d'urgence, appeler l'ambulance de la Clinique Guenin au (242) 94 17 51.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance ou se renseigner auprès de l'ambassade du Canada à Kinshasa en RDC.

Neurochirurgie d'urgence : à la Clinique Guenin.

Aucun centre de brûlés aux normes canadiennes n'existe. L'évacuation la plus rapide possible est recommandée.

La situation sanitaire au Congo est en état de grande précarité. Aucun établissement hospitalier public ne peut prendre en charge un expatrié malade ou accidenté dans des conditions de sécurité sanitaire suffisante. En cas d'urgence, la seule structure disponible est la Clinique GUENIN, d'où la nécessité absolue de contracter une assurance rapatriement.

Le Centre médical privé de la Société TOTAL ELF Congo, généralement réservé aux salariés de la société, pourrait également être d'un grand secours en cas de besoin.

Chapitre V. Le Cameroun

5.1. Introduction

5.1.1. Généralités

État d'Afrique centrale, d'une superficie de 475.000 km², le Cameroun a des frontières avec le Nigeria, le Tchad, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

La population du Cameroun, dont 20 % d'anglophones vivant dans la partie Ouest autrefois sous administration britannique, est composée d'une mosaïque de plus de 240 ethnies. Les distinctions linguistiques permettent de reconnaître du Nord au Sud : les Arabes Choa, les peuples de langue tchadique, les Haoussa et les Peul, et plus au Sud, les Bantou et les Pygmées.

Avec plus de 2,7 millions de fidèles, l'Église catholique est la principale force religieuse du Cameroun. L'Islam, qui compte environ 1,5 million de fidèles, est principalement implanté dans le Nord et l'Ouest. Le reste de la population, soit 45 %, est resté attaché aux pratiques animistes.

La population est évaluée, en 1996, à environ 13,6 millions d'habitants avec un taux de densité moyen de 25,3 hab. /km². La population urbaine, environ 50 % de la population totale, réside pour moitié dans les deux plus grandes villes du pays que sont Douala (2 millions d'habitants) et Yaoundé (1 million d'habitants).

Situation politique : relativement stable.

5.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Les Canadiens qui se rendent au Cameroun pour y travailler doivent se procurer une carte de résident peu après leur arrivée. Le gouvernement exige une preuve d'emploi, une preuve de citoyenneté, un certificat de mariage (pour le conjoint qui accompagne le titulaire) et le certificat de naissance (pour les enfants). Dans certains cas, on peut exiger un extrait du casier judiciaire auprès de la police du pays de résidence, ainsi que d'autres pièces. L'obtention d'un visa d'entrée est obligatoire.

Les voyageurs doivent avoir une preuve de vaccination contre la fièvre jaune (cette exigence ne s'applique pas aux enfants âgés de moins d'un an).

Une taxe d'aéroport doit être payée au départ. Elle est actuellement de 10 000 francs CFA (environ 24 \$CAN)

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le haut-commissariat de la République du Cameroun, 170, avenue Clemow, Ottawa (Ontario), K1S 2B4 (tél. : 613-236-1522/ téléc. : 613-236-3885/ courriel : cameroon@comnet.ca / site Web : <http://www.haut-commissariat-cameroun-ottawa.ca>).

Les Canadiens se trouvant au Cameroun peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès du haut-commissariat du Canada à Yaoundé ou du consulat du Canada à Douala aux adresses suivantes :

YAOUNDÉ : Haut-commissariat du Canada, Immeuble Stamatiades, Place de l'Hôtel de ville, Yaoundé, Cameroun (indicatif du pays : 237/ Tél. : 223-2311/ téléc. : 222-1090/ adresse postale : C.P. 572, Yaoundé, Cameroun/ courriel : yunde@dfait-maeci.gc.ca).

DOUALA : Consulat du Canada, a/s PRO-PME, 1726, avenue Charles De Gaulle, Bonanjo, Douala, Cameroun (indicatif du pays : 237/ Tél. : 343-2934/ téléc. : 342-3109/ adresse postale : C.P. 2373, Douala, Cameroun/ courriel : consulatdouala@propme.com).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner au Cameroun plus de trois mois devraient s'inscrire auprès du haut-commissariat du Canada à Yaoundé ou auprès du consulat du Canada à Douala. Ils peuvent aussi s'inscrire en ligne, à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez au haut-commissariat du Canada à Yaoundé et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa, en composant le (613) 996-8885.

5.1.3. Sécurité des Touristes

Le banditisme armé continue de poser problème dans tout le pays. Les véhicules à quatre roues motrices en sont la cible. Il faut être particulièrement vigilant sur les routes de la province de l'extrême Nord du pays, près de la frontière nigériane.

Notamment entre Garoua et Kouserie, dans les provinces du Nord, elles sont réputées pour leurs brigands armés appelés « coupeurs de routes ». Pour les voyages dans les provinces du Nord, il est conseillé de transférer de l'argent par mandat poste.

Les crimes accompagnés de violence sont répandus. Les cambriolages, les vols avec agression et les détournements de voitures sont monnaie courante dans tout le pays, en particulier dans les centres urbains, les régions touristiques du Nord et les autoroutes rurales.

Des petits vols sont commis dans les trains, les autobus et les taxis. Les hôtels Hilton et Mont Fébé ont une navette entre l'aéroport de Nsimalen et le centre-ville de Yaoundé. On vous conseille de l'utiliser ou de prendre des dispositions pour qu'on vienne vous chercher, surtout après la tombée de la nuit. Il faut éviter les endroits isolés ou les quartiers pauvres de Yaoundé, tout particulièrement la Briqueterie, Mokolo et Mvog-Ada. On conseille d'avoir des copies certifiées des pièces d'identité et de conserver les originaux dans un endroit sûr, comme le coffre-fort de l'hôtel. Évitez de faire des achats dans la rue. Si possible, faites-vous accompagner d'un guide ou allez dans des boutiques bien établies.

Se faire prendre en charge par un correspondant à l'arrivée à l'aéroport.

A proximité de Douala, le volcan mont Cameroun est toujours en activité. Ceci doit conduire à quelques demandes d'informations préalables des visiteurs qui projettent de l'escalader. Les excursions aux alentours des lacs volcaniques Nyos (nord-ouest) et Monoum (ouest) sont vivement déconseillées, compte tenu des risques d'émanation de gaz toxiques.

Concernant la province du nord (circonscription de Garoua), il est recommandé, à la tombée du jour, lors de ses déplacements en véhicule dans le centre-ville de Garoua et dans sa périphérie (quartier menant à l'aéroport) de fermer ses portières de l'intérieur

et de vérifier régulièrement dans ses rétroviseurs qu'aucun moto-taxi ne vous suit. Des bandes armées agressent régulièrement les automobilistes et les piétons.

5.1.4. Transports et Communications

Il est difficile de sortir du Cameroun par les frontières terrestres avec le Gabon et la République Centrafricaine à cause du piètre état des routes, surtout pendant la saison des pluies.

Conduisez prudemment. Les routes principales sont en bon état, mais les routes secondaires sont généralement mal entretenues et dangereuses. La conduite dangereuse et les infractions au code de la route sont fréquentes. Gardez toujours les fenêtres fermées et les portières verrouillées. Le bétail, les piétons qui se trouvent sur la chaussée, la vitesse excessive des véhicules en mauvais état, ainsi que l'absence de panneaux de signalisation, constituent des dangers. Il est recommandé de toujours avoir sur soi son permis de conduire et l'immatriculation du véhicule.

Un permis de conduire international (PCI) valide est acceptable au Cameroun.

Compte tenu des incertitudes du transport aérien, un nombre croissant de touristes emprunte aujourd'hui les voitures-couchettes du train de nuit qui circule entre Yaoundé et Ngaoundéré et vice-versa.

La grande irrégularité des horaires de vol de la Camair, tout particulièrement sur les lignes intérieures, doit inciter à la prudence. Bien vérifier sur place les conditions de vol et horaire.

Évacuations sanitaires :

À Yaoundé, **L'ambulance longue distance est possible en appelant le Cameroun Assistance** au (237) 342 48 91.

Des hélicoptères ou avions sanitaires sont possibles selon les polices d'assurance rapatriement qu'il est fortement conseillé de souscrire.

Le patient peut-être accompagné par un médecin qui a le matériel nécessaire mis à sa disposition.

Pour les formalités d'usage, contacter le Centre Médico-social Français au (237) 222 79 08.

Structures sanitaires de bon niveau pouvant prendre en charge une urgence médicochirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux : Abidjan en Côte d'Ivoire (Clinique PISAM : Tél. :225-22445132 ; Fax : 225-22446860), France ou Afrique du Sud.

Moyens les plus commodes pour s'y rendre : par avion ou par route pour Douala et par avion pour Abidjan.

Moyen disponible : ambulance routière.

Délai d'obtention des autorisations éventuelles : selon les départs d'avion (Air France-3/semaine sur Yaoundé, 4/semaine sur Douala).

Aéroport international le plus proche : Nsimalen.

À Douala, L'ambulance longue distance est possible par la Cameroun Assistance Sanitaire (CAS) et celle de la Clinique Bonanjo, Hôpital Général.

Des hélicoptères ou avions sanitaires : les hélicoptères sont réservés aux pétroliers, mais il y a des avions que l'on peut louer.

Un médecin peut accompagner le patient. Il s'agit de EMC Cameroun – tél urgence : 999 1111 (12 médecins transporteurs disponibles).

Matériel à la disposition du médecin : matelas et attelles à dépression, oxygène, scope, défibrillateur, minerve, respirateur, etc. (EMC Cameroun – Dr Vogelsperger).

Pour les formalités d'usage, appeler Cameroun Assistance Sanitaire ou sa société d'assistance.

Il n'y a pas de structure sanitaire de meilleur niveau à proximité pouvant prendre en charge convenablement une urgence médicochirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux. Évacuation sur la France ou l'Afrique du Sud.

Moyen le plus commode pour s'y rendre : avion de ligne, quotidien.

Moyens disponibles : civière, oxygène.

Procédure à suivre : avoir l'accord d'Air France, voir médecin d'Air France – Dr Vogelsperger.

Délai d'obtention des autorisations éventuelles : dépend de la nationalité du patient, en fonction de la nécessité du visa.

Aéroport international le plus proche : Douala.

Liaisons avec la France :

- Air France : 7vols/semaine, Tél. : 342 80 20
- Camair : 3 vols/semaine, Tél.; 432 25 25
- Swiss Plus-NS Brussel : 2 vols/semaine, Tél. : 342 05 15 / 342 29 29.

Les relations téléphoniques sont correctes, en particulier avec le GSM, généralisation d'Internet, avec de nombreux cybercafé, liaison haut débit possible mais chère.

Le téléphone cellulaire est utilisable.

5.1.5. Précautions pour les voyageurs

Il est fortement conseillé de contracter une assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement sanitaire et de consulter le médecin traitant avant le départ.

En dehors des grandes villes, les soins médicaux ne sont pas toujours assurés. Si vous prenez régulièrement des médicaments, emportez-en une quantité suffisante avec vous. N'oubliez pas que l'importation de médicaments contenant des stupéfiants ou des substances psychotropes est soumise à des prescriptions spéciales dans de nombreux pays. Le cas échéant, renseignez-vous avant le départ auprès de la représentation étrangère compétente (ambassade ou consulat) où vous trouverez, entre autres, de plus amples informations à ce sujet ainsi que sur la médecine du voyage en général.

Parmi d'autres maladies (tropicales), la tuberculose peut se manifester.

Vaccins : Fièvre jaune, Hépatite B, Méningite A et B, Polio, Diphtérie, Typhoïde (conseillée).

Mesures anti-paludéennes : En tout état de cause, consulter, avant le départ, le médecin traitant qui prescrira une chimioprophylaxie antipaludéenne adaptée.

Choléra : des épidémies surviennent régulièrement dans la région du Nord. Il est conseillé de renforcer les mesures d'hygiène individuelle.

Sida: Le taux de séropositivité est officiellement de 12% dans la population sexuellement active, et supérieur à 50 pour cent parmi les populations à risque (prostitué(e)s, toxicomanes...).

Les fournitures et centre médicaux peuvent être limités et les soins peuvent ne pas être dispensés par des professionnelles de la santé. Les étrangers peuvent obtenir une liste de médecins et d'institutions médicales à la section structures hospitalières de ce mémoire.

5.1.6. Politique et Système de santé

Le système sanitaire apparaît très dégradé, qu'il s'agisse des infrastructures, de la motivation des personnels, de la qualité des soins, de la disponibilité des médicaments ou des matériels et des possibilités d'accès aux soins, même primaires, des populations. Les hôpitaux et centres de santé publics en état de fonctionnement sont le plus souvent ceux qui bénéficient d'une assistance étrangère publique ou privée.

Le secteur public de la santé est organisé selon un système pyramidal, avec à la base les centres de santé et hôpitaux de district et au sommet les hôpitaux centraux et généraux.

Le secteur privé se compose lui, d'établissements à but lucratif (cliniques...) ou non lucratif (formations confessionnelles ou caritatives).

Le secteur traditionnel (guérisseurs) est encore très important. Par ailleurs, de nombreux programmes internationaux interviennent dans le domaine de la santé (France, Union Européenne, Banque Mondiale, OMS, Allemagne...) et des médicaments.

On note un nombre relativement important d'infrastructures sanitaires mais en raison de non réalisation des investissements nécessaires à leur entretien, leur réhabilitation et à la mise en place de leurs équipements, l'état de celles-ci s'est progressivement dégradé.

La politique sanitaire vise dans ses priorités à accroître l'accès des populations aux soins de santé de base, à favoriser la déconcentration de la gestion du système sanitaire au niveau des provinces, avec l'intégration des programmes de lutte contre la

maladie (Sida, tuberculose, paludisme, santé reproductive). Les réformes s'orientent progressivement vers davantage d'autonomie administrative et financière pour les établissements publics par la mise en place du système de recouvrement des coûts, le développement de la carte sanitaire prenant en compte le secteur confessionnel et l'accroissement de l'accès aux médicaments essentiels génériques de qualité pour les populations. L'adaptation de la législation sanitaire, en particulier pour le secteur hospitalier et pharmaceutique, la rationalisation de la gestion des infrastructures, des équipements et du personnel, la mise en place de systèmes d'information sanitaire plus performants pour mieux planifier et gérer la réponse aux épidémies sont inscrites dans les priorités nationales.

La dernière carte sanitaire dénombre 145 districts de santé avec un hôpital de district et sa pharmacie pour un effectif total de 4153 personnes.

Le Ministère de la Défense dispose de centres où sont soignés les militaires et leurs ayant droits.

Enfin, la CNPS (sécurité sociale) dispose également de centres de soins. En ce qui concerne le secteur privé, le Cameroun compte 539 établissements privés dont 179 établissements pour les services catholiques de santé dont 8 hôpitaux, 122 établissements pour les services protestants de santé (FEMEC), dont 24 hôpitaux, la Fondation Médicale Ad Lucem qui administre 7 hôpitaux et 11 centres de santé.

Les établissements à but lucratif constituent environ 5 % du total des établissements privés.

Enfin de nombreuses organisations non gouvernementales participent à la fourniture des soins en appuyant les structures publiques : Care International, Croix Rouge Italienne, Helen Keller...

Secteurs public et privé confondus, le Cameroun compterait 6 000 à 8 000 médecins généralistes et 10 000 médecins spécialistes.

Le secteur traditionnel regroupe quelques milliers de guérisseurs traditionnels qui travaillent essentiellement à partir de plantes.

Leur importance est encore considérable et la plupart des Camerounais notamment en milieu rural consultent en priorité le secteur traditionnel avant de se tourner vers un centre de santé parfois situé à plus de trois heures de marche.

Un grand nombre de Camerounais se tournent d'abord vers l'automédication et le secteur informel (guérisseurs, vendeurs de rue...) .Ce sont les catégories les plus pauvres qui sont les plus enclines à l'automédication.

Plus de 30 % des ordonnances présentées en pharmacie ne sont pas servies en totalité pour défaut de ressources du malade.

Le malade s'informe avant tout du prix des différents médicaments prescrits et effectue une sélection.

En ce qui concerne le risque maladie, il est couvert à 80 ou 85 % par le malade seul.

Certains salariés bénéficient d'assurances maladie. Il s'agit généralement des administrations, des grandes entreprises publiques ou privées proposant des mutuelles.

On dénombre environ 5 compagnies d'assurance privées.

Certains systèmes de solidarité organisée existent. Les tontines sont des systèmes d'épargne très répandus mais servent davantage à couvrir les frais de funérailles, de mariage, de baptême, d'investissement...

Mode de paiement :

- public : cash uniquement
- privé : cash; Ticket modérateur; Bon de prise en charge

Quelques caractéristiques :

Les hôpitaux du public sont plus développés que ceux du privé en terme d'infrastructures, de médecins spécialistes, d'activités, etc.

La plupart des médecins interviennent généralement dans plusieurs centres de santé.

5.2. Principales villes

5.2.1. YAOUNDÉ

5.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital général de Yaoundé :

C'est le plus grand centre hospitalier du Cameroun. Il est situé au quartier Ngousso de Yaoundé, après le stade omnisport.

- adresse : Quartier Ngousso B.P.5408 Yaoundé
- téléphone : (237) 220 28 02 ; (237) 220 11 22
- site Web: www.camnet.cm/investir/hgy.html
- nombre de lits: 300
- Médecine générale : ce service n'existe pas dans cet hôpital.
- Spécialistes : 70

Spécialités couvertes : cardiologie, gastro-entérologie,

rhumatologie, néphrologie, endocrinologie, hématologie
chirurgie cardiaque, chirurgie cardio-vasculaire,
orthopédie, traumatologie, chirurgie infantile
gynéco-obstétrique, pédiatrie, dermatologie,
radiologie, physiothérapie, anatomo-pathologie,
radio-immunologie, stomatologie, ORL,
diététique, Radiothérapie, anesthésie, kinésithérapie

- Équipement :

Radiologie, scanner, résonance magnétique,
échographie, écho doppler, blocs opératoires,
unité de soins intensifs, unité d'hémodialyse
Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie,
parasitologie, bactériologie, banque de sang,
histopathologie, cytologie, hormonologie,
toxicologie, dosage de médicaments, stupéfiants et toxiques
Médecine nucléaire, oncologie
Centre de recherche biomédicale
Pharmacie

Centre hospitalier universitaire de Yaoundé :

Situé au quartier Melen en face de la station Total, cet hôpital abrite la faculté de médecine de l'université de Yaoundé I.

- adresse : Quartier Melen, Yaoundé

- téléphone : (237) 231 21 03 ; (237) 231 19 59

- nombre de lits : 300

- Médecins généralistes : 28

- Spécialistes : 22

4 cardiologues, 3 gastro-entérologues

chirurgiens : 1 orthopédiste, 1 neurochirurgien,

2 chirurgiens digestifs

gynécologues : 7

pédiatres : 4

- Équipement :

Radiologie, scanner, échographie,

écho doppler, blocs opératoires, unité de soins intensifs

Laboratoire : hématologie, immunologie,

biochimie, parasitologie, bactériologie,

banque de sang, histopathologie,

cytologie, hormonologie

Hôpital Gynéco obstétrique pédiatrique de Yaoundé :

Inauguré en 2002, cet hôpital est situé au quartier Ngousso, tout près de l'hôpital général de Yaoundé. Bien que construit par la coopération chinoise, il appartient à l'état du Cameroun.

- adresse : B.P.4362 Yaoundé

- téléphone : (237)221 24 37 (urgence) ; (237) 221 24 33 (standard)

- nombre de lits : 256

- Médecins généralistes : 12

- Spécialistes : 14

1 cardiologue, 1 gastro-entérologue, 1 rhumatologue

chirurgiens : 1 orthopédiste, 1 chirurgien infantile

gynécologues : 5

Pédiatres : 3

Autres : 1 radiologue, ORL

- équipement :

Radiologie, scanner, échographie, bloc opératoire, unité de soins intensifs

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie,

parasitologie, bactériologie, banque de sang,

histopathologie, cytologie, toxicologie, dosage de médicament

b. Secteur privé :

Fondation médicale André Fouda :

Situé au quartier Fouda à Yaoundé, cette fondation est l'un des rares grands centres de santé privé de Yaoundé.

- adresse : quartier Fouda à Yaoundé

- téléphone : (237) 970 66 90

- nombre de lits : 25

- médecin généraliste : 1

- spécialistes : 22

1 cardiologue, 1 gastro-entérologue, 1 neurologue, 3 rhumatologues

chirurgiens : 2 urologues, 1 neurochirurgien, 1 orthopédiste, 1 chirurgien cardio-vasculaire

gynécologues : 3

pédiatres : 2

Autres : 2 ophtalmologistes, 2 cancérologues, 2 dentistes, 1 ORL

- équipement :

Radiologie, scanner, échographie,

bloc opératoire, unité de soins intensifs, salle d'urgence

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie

parasitologie, bactériologie, banque de sang,

histopathologie, cytologie, hormonologie,

toxicologie, dosage de médicaments, stupéfiants et toxiques

5.2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à Yaoundé

Médecins généralistes :

- Dr Dogredingao : Tél. : (237) 991 87 02 (mobile)

- Dr Zang: Tél. : (237) 231 21 03 (bureau)

- Dr Defo: Tél. : (237) 959 12 53 (mobile)

Spécialistes :

Cardiologue : - Dr Muna : Tél. : (237) 220 11082 (bureau)

- Dr Kinghe : Tél. : (237)222 80 90 (bureau)

Gastro-entérologue : - Dr Tardy: Tél. : (237) 223 43 53

Chirurgiens : - Dr Mbogos: neurochirurgien, Tél. : (237) 776 25 77 (mobile)

- Dr Monkam : Orthopédiste, Té. : (237) 230 09 21 (bureau)

- Dr Pison : Orthopédiste, Tél. : (237) 231 21 03 (bureau)

- Dr Noundou: Tél. : (237) 220 83 02

Gynécologue : - Dr Kouam : Tél. : (237) 231 21 03

- Dr Nkele : Tél. : (237) 221 24 33

Pédiatre : - Dr Chiabi : Tél. :(237) 221 24 33 (bureau)

- Dr Francisca : Tél. :(237) 774 27 42 (mobile)

- Dr Obama : Tél. :(237) 231 21 03 (bureau)

Psychiatre : - Dr Ntone : Tél. :(237) 220 43 90

Ophthalmologue : - Dr Elom Ntouzo : Tél. :(237) 222 66 12

- Dr Nkoue : Tél. :(237) 223 37 87

Dentiste: - Dr Maret : Tél. :(237) 222 66 12 (bureau)

- Dr Mbe Emame: Tél. :(237) 222 66 12 (bureau)

ORL: - Dr Mamouda: Tél. :(237) 223 02 25

- Dr Chatap: Tél. :(237) 223 34 54

N.B. :

En cas d'urgence, contacter le Centre médical d'urgence français au (237) 223 01 39 ou appeler l'ambulance de Croix-rouge Camerounaise au (237) 222 41 77.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance, ou se renseigner auprès de l'ambassade du Canada à Yaoundé.

Neurochirurgie d'urgence : à l'Hôpital général de Yaoundé.

Centre de brûlés aux normes canadiennes : à l'Hôpital général de Douala – Tél. : 237 02 53 / 237 01 45.

Du fait de la barrière des prix, les soins ne sont pas ouverts à tous dans les hôpitaux de la capitale, à moins de très exceptionnelle prise en charge à titre d'indigence, les nécessaires sont dirigés de fait vers les hôpitaux et centres de santé périphériques. Hormis l'Hôpital Général, les soins ne seront administrés qu'après achat des médicaments.

L'Hôpital Central a créé une structure d'urgences non fiable actuellement : manque de moyens, éloignement de l'hôpital, manque d'hygiène. Le personnel en poste est souvent employé à titre bénévole et demande à être payé par le patient auquel il délivre ses soins.

Etat d'ordre particulier :

La qualité des soins étant variable, il importe d'être accompagné ou présenté et d'avoir de bons relais. Si l'équipement en matériel est quantitativement correct, on attend souvent la panne pour procéder aux réparations.

L'affiliation à une compagnie d'assistance est nécessaire.

5.2.2. DOUALA

5.2.2.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital général de Douala :

Situé au Quartier de la zone Bassa de Douala, **c'est le plus grand centre de santé de la ville, et le deuxième du pays.**

- adresse : Quartier Bedi, zone de Bassa, Douala, B.P.4856
- téléphone : (237)337 01 44 ; (237)337 02 48 ; (237)987 14 24
- site web: www.hgdcam.com
- nombre de lits : 320
- Médecine générale : ce service n'existe pas.

- Spécialistes : 60

Médecine interne : 12 dont 3 cardiologues, 2 gastro-entérologues,
1 neurologue, 1 rhumatologue, 3 néphrologues,
2 endocrinologues, 1 pneumologue

Chirurgiens : 10 dont 2 urologues, 2 en cardio-vasculaire,
2 orthopédistes, 2 neurochirurgiens, 2 chirurgiens polyvalents

Pédiatres : 6

Gynécologues : 5

Autres : 1 dermatologue, 3 radio oncologues, 1 psychiatre,
1 anatomo-pathologiste, 2 ORL,
5 anesthésistes, 5 ophtalmologistes, 1 diététiste,
3 dentistes, 2 neurophysiologistes, 1 orthoptiste

- Équipement :

Radiologie/oncologie, scanner, échographie,
écho doppler, 7 blocs opératoires, 1 unité de soins intensifs,

1 unité d'hémodialyse, 1 fauteuil pour chirurgie dentaire

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie,

parasitologie, bactériologie, banque du sang,
 histopathologie, cytologie, hormonologie,
 toxicologie, dosage de médicaments, stupéfiants et toxiques,
 table télécommandé numérisée

Hôpital Laquitinie de Douala :

Situé au cœur de Douala et précisément au quartier Akwa, il s'étend sur neuf hectares.

C'est le grand centre de santé le plus ancien de la ville de Douala, sa création à son emplacement actuel remonte aux années 30.

- adresse : Quartier Akwa près du palais DIKA B.P.4035 Douala

- téléphone :(237) 342 68 68 ; (237) 342 06 94 ; (237) 342 23 10

- nombre de lits : 405

- Médecins généralistes : 44 (la majorité d'entre eux sont affectés dans différentes spécialités afin de combler le manque de spécialistes).

- Spécialistes : 62

Médecine interne : 4 cardiologues, 4 gastro-entérologues, 1 pneumologue

Chirurgiens : 3 urologues, 1 orthopédistes, 3 chirurgiens polyvalents

Gynécologues : 10

Pédiatres : 5

Autres : 2 dermatologues, 2 radio oncologistes, 1 psycho thérapeute,

2 anatomo-pathologistes, 2 ORL, 1 anesthésiste,

4 ophtalmologistes, 5 dentistes, 8 biologistes, 3 pharmaciens, 1 infectiologue

- Équipement :

Radiologie/oncologie, échographie, écho doppler,

12 blocs opératoires, 1 unité de soins intensifs, scanner,

1 unité d'hémodialyse, fauteuil pour chirurgie dentaire

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie,

parasitologie, bactériologie, banque du sang,

histopathologie, cytologie, hormonologie, toxicologie,

dosage de médicaments, stupéfiants et toxiques

À ceci s'ajoutent aussi 1 morgue et 2 pharmacies.

b. Secteur privé :

Polyclinique Bonanjo :

Situé près de l'hôtel IBIS au Quartier Bonanjo (centre administratif de la ville de Douala), **c'est la clinique privée la plus appréciée et connue de la ville de Douala.**

- adresse : Bonanjo près de l'hôtel IBIS B.P.103 Douala

-téléphone : (237) 342 99 10 ; (237) 342 79 03

- site Web: www.clibo.com

- nombre de lits : 56

- Médecins généralistes : 3

- Spécialistes : 15

Médecine interne : 1 cardiologue, 1 gastro-entérologue, 1 neurologue, 1 rhumatologue

Chirurgiens : 1 orthopédiste, 1 urologue, 1 chirurgien cardiaque

Gynécologue : 1

Pédiatres : 2

Autres : 1 radiologiste, 1 physiothérapeute, 1 anatomo-pathologiste, 1 cancérologue, 1 ophtalmologiste

- Équipement :

Radiologie/oncologie, échographie, écho doppler,

1 bloc opératoire, 1 unité de soins intensifs, 1 unité d'hémodialyse

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie,

parasitologie, bactériologie, banque du sang,

histopathologie, dosage de médicaments, stupéfiants et toxiques

Polyclinique Le Maimonide :

Elle est située au Quartier Bonapriso, non loin de l'hôtel de l'air, **elle offre un très bon environnement d'hospitalisation (propreté, air conditionnée, personnel très accueillant).**

- adresse : Bonapriso à côté de l'hôtel de l'air B.P.15616 Douala

- téléphone : (237) 343 78 44 ; (237) 937 88 13

- nombre de lits : 60

- Médecins généralistes : 6

-Spécialistes : 13

Médecine interne : 1cardiologue, 1 gastro-entérologue, 1rhumatologue, 1néphrologue, 1endocrinologue

Chirurgiens : 1neuro-chirurgien, 2 chirurgiens polyvalents

Gynécologue : 1

Pédiatre : 1

Autres : 1 dentiste, 1ORL

- Équipement :

Radiologie, échographie, écho doppler, 1 bloc opératoire, 1 unité de soins intensifs

Salle d'urgence

Laboratoire : hématologie, immunologie, biochimie, parasitologie, bactériologie, histologie

Hôpital La Trinité :

Nouvellement crée, cet hôpital est situé derrière l'hôtel Le Sentier à Bonaberi, quartier Ngwelé entrée ancien volvo.

- adresse : Bonaberi Ngwelé ancien Volvo B.P.9634 Douala

- téléphone : (237) 339 37 22 ; (237) 939 35 94

- nombre de lits : 120

- Médecins généralistes : 3

- Spécialistes : 9 dont 1 gastro-entérologue, 1 pneumologue,
1 chirurgien, 1 gynéco obstétricien, 1 pédiatre,

1 dermatologue, 1 radiologue, 1 kinésithérapeute, 1 anesthésiste

Équipement :

Radiologie, échographie, électrocardiogramme,

bloc opératoire, unité de soins intensifs, exploration pulmonaire,

gastroscopie, fibroscopie digestive

Salle d'urgence

Laboratoire : hématologie, biochimie, parasitologie, toxicologie, analyse médicale

5.2.2.2. Médecins à recommander aux touristes à Douala

Médecins généralistes :

- Dr Bashoun : Tél. :(237) 343 20 24 (domicile)

- Dr Volgelsperger : Tél. : (237) 342 82 84 (bureau) ; (237) 991 71 51 (mobile)

- Dr Nebo : Tél. : (237) 221 24 33 (bureau)

Spécialistes :

Cardiologue : - Dr Monkam : Tél. :(237) 993 28 16 (mobile)

- Dr Bonny : Tél. :(237) 337 01 44 (bureau)

Gastro-entérologue : - Dr Luma : Tél. : (237) 337 01 44 (bureau)

- Dr Tzeuton : Tél. : (237) 342 55 72 (bureau)

Pneumologue : - Dr Nyankye : Tél. : (237) 342 68 68

- Dr Nana : Tél. : (237) 337 01 44

- Dr Temgang : Tél. :(237) 343 65 95

Chirurgiens : - Dr Etom: neurochirurgien, Tél. : (237) 976 94 05 (mobile)

- Dr Benadi: urologue, Tél. : (237) 991 20 42 (mobile) ;

(237) 343 18 79 (bureau)

- Dr Takam Cyrille : Orthopédiste, Tél. : (237) 976 94 05 (mobile)

- Dr Taku Farikou : Orthopédiste, Tél. : 89237) 337 01 44 (bureau)

- Dr Noel Thierry : Tél. : (237) 992 70 91 (mobile)

- Dr Behle Alain : Tél. : (237) 342 09 87 (bureau)

Gynécologue : -Dr Tankoua Jean-Claude : (237) 968 15 33 (mobile)

Pédiatre : - Dr Kapahou Fouyou Hénoch : (237) 915 59 33 (mobile)

- Dr Yabeko : (237) 373 07 18 (bureau) ; (237) 342 95 86 (domicile)

- Dr Eboa Lembe : (237) 342 83 74 (bureau)

Psychiatre : - Dr Lolo Berthe : (237) 343 26 93

Ophthalmologue : - Dr Hoballah : (237) 343 25 65 (domicile) ;

(237) 343 23 59 (bureau)

Dermatologue : - Dr Happi : (237) 342 62 39 (bureau)

- Dr Meledi : (237) 337 01 44 (bureau)

- Dr Meilo Henriette: (237) 342 57 50

Dentistes: - Dr Vander Schueuren: (237) 991 02 43 (mobile);

(237) 342 93 91 (bureau)

- Dr Zippel: (237) 343 01 98 (bureau)

Infectiologue: - Dr Abena: (237) 337 01 44 (bureau)

Radiologue: - Dr Amana: (237) 343 75 55 (bureau)

N.B. :

En cas d'urgence, appeler une ambulance du CAS (Cameroun Assistance Sanitaire) au 342 15 15 / 342 48 91.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance, ou se renseigner auprès du consulat.

Neurochirurgie d'urgence : il y a un neurochirurgien à l'Hôpital général de Douala et au Centre hospitalier universitaire de Yaoundé.

Centre de brûlés aux normes canadiennes : s'adresser à l'Hôpital général de Douala avant évacuation.

Les ressources hospitalières permettent les soins classiques. Les urgences graves (polytraumatisés) et la chirurgie orthopédique doivent être évacuées. Ne pas envisager de grossesse à risques sur place. Il se pose le problème de transfusions sanguines.

Il n'existe pas d'arthroscopie. Coelioscopie possible. A Douala, l'accès de l'Hôpital Général (le plus sophistiqué) reste difficile (45 mn de trajet).

Chapitre VI. Le Tchad

6.1. Introduction

6.1.1. Généralités

Le Tchad, pays sans littoral, est ancré au centre de l'Afrique. D'une superficie de 1 284 000 km², il s'étend sur 1 700 km du Nord au Sud et 1 000 km d'Est en Ouest. Vingtième pays au monde par sa superficie, le Tchad est le cinquième plus grand d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye.

Ses frontières sont communes avec le Soudan à l'Est, la République Centrafricaine et le Cameroun au Sud, le Nigeria à l'Ouest, le Niger au Nord-ouest et la Libye au Nord.

La population compte plus de 7 millions d'habitants.

Avec un taux de croissance de 2,4 %, cette population totale est affectée d'un taux de natalité de 44 pour_mille et de mortalité de 19‰

Le Sud a un taux d'occupation cinq fois plus fort que le Nord.

La langue officielle est le Français.

Situation politique :

Le Tchad, qui faisait partie des possessions françaises d'Afrique jusqu'en 1960, a connu trois décennies de guerre ethnique, ainsi que des invasions par la Libye, avant qu'un semblant de paix n'ait finalement été instaurée en 1990. Le gouvernement a fini par supprimer la majorité des groupes politico-militaires ou par s'entendre avec eux. Il a réglé un conflit territorial avec la Libye en des termes favorables au Tchad. Il a également élaboré une constitution démocratique et tenu des élections présidentielles et législatives multipartites, respectivement en 1996 et 1997. En 1998, une nouvelle rébellion a éclaté dans le nord du Tchad et a gagné en ampleur tout au long des années 2000. Malgré les efforts déployés pour introduire des réformes démocratiques, le pouvoir reste entre les mains d'une oligarchie ethnique du nord.

6.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Les Canadiens qui se rendent au Tchad doivent détenir un visa.

Les visiteurs doivent se présenter à la police nationale et obtenir un sceau d'enregistrement dans les 72 heures qui suivent leur arrivée.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République du Tchad, 2002 R Street N.W., Washington, D.C. 20009, États-Unis. (Tél. : 202-462-4009/ téléc. : 202-265-1937/ courriel : info@chadembassy.org/ site Web : www.chadembassy.org).

Les Canadiens se trouvant au Tchad peuvent obtenir l'aide consulaire et certains renseignements limités auprès du consulat honoraire du Canada à N'Djamena, à l'adresse suivante :

Rue 5041, Porte 964, Quartier Moursal, N'Djamena, Tchad (code de pays : 235/ tél. : 53-42-80, adresse postale : C.P. 6013, N'Djamena, Tchad/courriel : honconca@intnet.td ou nigel.whiteho@intnet.td. En cas d'urgence après les heures d'ouverture, appeler au 27-30-27.

Le haut-commissariat du Canada à Yaoundé, au Cameroun, est chargé des services consulaires au Tchad. Son adresse est la suivante :

Haut-commissariat du Canada, Immeuble Stamatiades, Place de l'Hôtel de Ville, Yaoundé, Cameroun (code de pays : 237/ tél. : 223-2311/ fax : 222-1090/ adresse postale : C.P. 572, Yaoundé, Cameroun/ courriel: yunde@dfait-maeci.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner au Tchad devraient s'inscrire auprès du consulat honoraire du Canada à N'Djamena. Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

En cas d'urgence après les heures d'ouverture, appeler le consulat honoraire du Canada à N'Djamena, au Tchad, ou le haut-commissariat du Canada à Yaoundé, au Cameroun. On peut aussi appeler le ministère à Ottawa, au 613-996-8885.

6.1.3. Sécurité des Touristes

Des troubles civils et de violents combats se produisent, particulièrement dans le Nord (région du Tibesti), où la rébellion continue de façon intermittente. Les contrebandiers en provenance du Cameroun empruntent souvent la rivière Chari, et leur activité peut entraîner l'intervention armée de douaniers ou de garde-côtes tchadiens. Les régions rurales situées près de la frontière soudanaise, au sud, et autour du lac Tchad sont également le théâtre de violences sporadiques. On recommande aux Canadiens de rester vigilants et d'éviter les foules et les manifestations.

Les voleurs à la tire et les voleurs de sacs à l'arraché sévissent dans les marchés et les quartiers commerçants. Il faut éviter de se promener seul, surtout après la tombée de la nuit. Les cambriolages et les vols de voitures augmentent durant les périodes d'instabilité politique. Le banditisme est fréquent et les étrangers en sont de plus en plus la cible.

On recommande aux Canadiens de ne pas se rendre dans la région du Nord de Borkou Ennedi Tibesti, où se trouvent des terrains minés et où les rebelles sont très actifs. Il est extrêmement dangereux de franchir la frontière à n'importe quel endroit dans cette région. On ne devrait pas se rendre à la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine en raison de la recrudescence des tensions militaires.

On conseille d'éviter la route principale reliant le Tchad et l'Ouest du Soudan. Le Darfour est instable du point de vue de la sécurité.

6.1.4. Transports et Communications

Il faut un permis du ministère de l'Intérieur pour pouvoir se déplacer à l'extérieur de N'Djamena. L'obtenir peut prendre plusieurs jours.

Le permis de conduire international (PCI) est obligatoire.

Les voies de communication terrestres sont difficiles dans tout le pays, en dépit d'un effort d'aménagement du réseau routier, composé essentiellement de pistes souvent impraticables en saison des pluies, particulièrement au sud. Le nord du pays est

dépourvu de voies terrestres fiables et la présence de mines déposées durant la guerre constitue un danger permanent.

L'état du réseau routier et du parc automobile local doit inciter les conducteurs étrangers à la plus grande prudence.

Les procédures d'entretien des avions des compagnies aériennes internationales reliant l'Europe au Tchad en vol direct sont respectées, conformément aux normes de sécurité communément requises.

Quelques petites compagnies privées d'aviation assurent, en fonction de la demande, des vols intérieurs intermittents.

Depuis le 29 octobre 2004, la nouvelle compagnie nationale " Toumai Air Tchad " assure, deux fois par semaine, des liaisons aériennes, aller et retour, entre N'djamena, Bangui, Douala et Cotonou. En interne, des vols sont également proposés sur Abéché.

Évacuations sanitaires :

Ambulances longue distance : possible par le CMS AEFT (groupe AXA avec abonnement), CM SOS International (groupe SOS International avec abonnement).

Des hélicoptères ou avions sanitaires sont disponibles sur place. Ce sont des petits avions;

- RJM Aviation, Tél. : (235) 52 39 42 (avion non médicalisé).
- EMC Cameroun, avion médicalisé avec médecins et infirmières,
Tél. : (237) 99 11 11.

Un médecin peut accompagner le patient selon les disponibilités.

Matériel à la disposition du médecin : c'est en fonction de chaque médecin.

Pour les formalités d'usage, alerter le consulat et la compagnie d'assurance.

Structures sanitaires de bon niveau pouvant prendre en charge temporairement une urgence médicochirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux :

Cameroun

ou transférer directement en France.

Coordonnées : EMC (Emergency Medical Care), groupe AXA. Tél. (237) 999 11 11.

Moyen le plus commode pour s'y rendre: par avion (de location basé sur Douala).

Le délai d'obtention des autorisations éventuelles est rapide, en général.

Aéroport international le plus proche : N'Djamena.

Liaisons avec la France : - Air France : 3 vols/semaine, Tél. : (235) 27 19 13.

Les relations téléphoniques sont correctes en ville mais pas dans tout le pays.

Le réseau cellulaire est utilisable.

6.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures au Tchad.

Le choléra frappe de façon endémique le Tchad. Des précautions d'hygiène (eau et alimentation) doivent être prises pour éviter toute contamination.

Le pays se caractérise par une absence d'infrastructures médicales et hospitalières fiables. Dans des cas d'extrême urgence le centre médico-social de l'ambassade de France à N'djamena et le service médical militaire français sur la base "Kossei" à N'Djamena pourront exceptionnellement intervenir.

Avant le départ, consulter impérativement un centre agréé de médecine tropicale, notamment pour les vaccinations, en raison des maladies endémiques au Tchad.

Les centres médicaux sont généralement très restreints.

Deux cliniques bien équipées ont une clientèle d'expatriés et reçoivent des voyageurs en cas d'urgence. Elles sont chères et les factures doivent être payées comptant, le patient fera ensuite une demande de remboursement auprès de sa compagnie d'assurance. La SOS International Clinic et la Clinique médico-chirurgicale ont des médecins français et suisses.

Les stocks de médicaments sont limités ou inexistantes. On conseille aux voyageurs de garder leurs médicaments dans leur emballage d'origine étiqueté, et l'original de leurs ordonnances au cas où ils devraient expliquer pourquoi ils ont avec eux tel ou tel médicament.

6.1.6. Politique et Système de santé

Pour y remédier, le gouvernement a adopté et mis en œuvre une stratégie de santé conçue sur un modèle pyramidal à trois niveaux : le central, l'intermédiaire et le périphérique. Avec, chacun, des fonctions et des rôles bien définis.

- Le niveau central renferme le ministère, la direction générale, les directions techniques, les institutions (Hôpital général de référence nationale, École nationale des Agents sanitaires et sociaux, Centre national d'Appareillage et de Réadaptation, Centrale Pharmaceutique d'Achat) et les programmes et projets.
- Le niveau intermédiaire comprend les 14 délégations préfectorales sanitaires, l'équipe cadre des délégations et les hôpitaux de préfecture.
- Au niveau périphérique, nous avons : les 49 districts sanitaires et leur direction, les hôpitaux de district, les 646 zones de responsabilité et les centres de santé. Les trois niveaux sont liés et s'articulent dans une dynamique qui fonctionne du périphérique vers le central.

L'insuffisance du personnel qualifié explique en partie la non fonctionnalité de certains centres de santé, hôpitaux de district et hôpitaux préfectoraux. Aujourd'hui, certains centres de santé sont dirigés par des secouristes et d'autres sont restés fermés. La gestion administrative des institutions sanitaires revient à l'Etat. La construction, les équipements et la dotation en médicaments sont dans la plupart des cas assurés par les partenaires au développement : Projet d'Appui au Secteur Santé (PASS), Union Européenne (UE), Coopération Française (CF), Institut Tropical Suisse (ITS).... D'autre part, il existe des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations Caritatives qui contribuent à l'application de la politique sanitaire de l'Etat par une prise en charge de certaines institutions sanitaires.

Le Tchad voit déjà ses moyens très limités pour répondre efficacement aux besoins de santé de sa population, car depuis l'indépendance, les rares infrastructures de santé fonctionnent difficilement. Jusqu'à présent, le pays compte moins d'une dizaine d'hôpitaux modernes pour une population de sept millions d'habitants. L'accès aux soins est en effet payant depuis 1995 dans tous les centres de santé du pays. Plus de la

moitié de la population est au chômage et même ceux qui travaillent ne peuvent pas tous s'offrir la totalité des soins.

6.2. Principales villes

6.2.1. N'DJAMENA

6.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital Général de référence Nationale :

- adresse : BP 130, en face de l'hôtel de ville

- téléphone: (235) 51 40 40 ; (235) 51 77 26

- e-mail : aucun

- nombre de lits : 600 (et non 510 selon Cimed)

- Médecins généralistes : 36

- Spécialistes : 17

6 chirurgiens (1 traumatologue, 2 urologues, 3 chir. générales)

1 pédiatre, 1 interniste (maladie infectieuse), 1 gastro-entérologue,

1 cardiologue, 2 ORL, 1 stomatologue

1 dermatologue, 1 psychiatre, 2 ophtalmologistes,

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie,

bactériologie, biochimie,

hormonologie, immunologie

Bloc opératoire, salle de réanimation post-opératoire

Radiologie, endoscopie, échographie,

écho doppler, pas de scanner, pas de IRM

Salle d'urgence

Hôpital Militaire d'Instruction :

- adresse : BP 444, en face de la présidence au Camp de martyrs
- téléphone: (235) 52 51 61
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 66 (et non 50 selon Cimed)
- Médecins généralistes : 3
- Spécialistes : 3
- 2 chirurgiens (1 urologue, 1 traumatologue),
- 1 radiologue
- Consultation de neurochirurgie sur appel
- Équipement :
- Laboratoire : hématologie, parasitologie,
bactériologie, biochimie,
hormonologie, immunologie
- Radiologie, échographie
- Blocs opératoires, salle de réanimation post-opératoire
- Salle d'urgence

b. Secteur privé :**Clinique SAO :**

- adresse : BP 1655, N'djamena
- téléphone: (235) 51 58 40 ; fax : (235) 52 51 55.
- e-mail : non
- nombre de lits : 18 (et non 40 selon Cimed)
- Médecins généralistes : 2
- Spécialistes : 4
- 1 urologue, 1 pédiatre, 2 gynécologue obstétriciens
- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie,
 biochimie, immunologie
 Radiologie, échographie
 Bloc opératoire, salle de réanimation post-opératoire
 Salle d'urgence

Centre Médical International SOS :

- adresse : route de l'Aéroport, BP 1215
- téléphone: (235) 52 25 01 ; (235) 52 24 99
- e-mail : isos.clinic@intnet.td
- nombre de lits : 2
- Médecins généralistes : 1
- Spécialistes : aucun
- Équipement :
 - Laboratoire : hématologie, biochimie courante,
 tests rapides (Malaria, nécrose myocardique, HIV)
 - Radiologie
 - Salle d'urgence
- Mode de paiement pour les étrangers : accès au CMI uniquement sur abonnement.

6.2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à N'Djamena

Médecins généralistes :

- Dr Nanadoumgar : Clinique de Sao, Tél. : (235) 51 58 40
- Dr Filippi Henri : Centre médico-social, Tél. : (235) 52 28 37.
- Dr Seignot Pierre : Urgence : Tél. : (235) 27 19 13, Centre médical, SOS
 International – Tél. : (235) 52 25 01.

Chirurgien : - Dr Tetimian : traumatologue, Hôpital militaire d'instruction,
 Tél. : (235) 52 51 61

Dentiste : - Dr Keller Cyril : Tél. : (235) 51 27 43.

N.B. :

En cas d'urgence, contacter son assistance rapatriement, contacter le CMS/AEFT au 52 28 37 ou CM SOS International au 52 25 01; Abonnement nécessaire à l'arrivée.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie d'assistance, ou se renseigner auprès du consulat honoraire du Canada à N'Djamena.

À noter que seules des radiologies et échographies simples sont réalisables au Tchad.

Il n'y a pas de structures de soins permettant de pratiquer la neurochirurgie d'urgence.

Il n'existe pas de centre de brûlés aux normes canadiennes.

Pays au climat difficile, sous-équipé au plan sanitaire. Personnel médical et paramédical insuffisant et souvent de compétence très moyenne.

En cas d'urgence grave, l'Antenne Chirurgicale Aéroportée des Eléments Français au Tchad est la seule structure efficace, mais son accès se fait sur demande de l'Ambassade de France.

Deux centres médicaux sont aux normes internationales : CMS AEFT et CM SOS International mais nécessitent un abonnement à prendre préalablement à la demande de soins.

Nécessité absolue d'être affilié à une compagnie d'assurance rapatriement.

Chapitre VII. La Guinée Équatoriale

7.1. Introduction

7.1.1. Généralités

État d'Afrique équatoriale, sur le golfe de Guinée, limité au nord par le Cameroun, à l'est et au sud par le Gabon, et qui s'étend sur 28 050 km². Il se compose d'une île principale et d'une enclave continentale.

Le climat chaud et humide de la zone insulaire, comme celui de la zone continentale, est de type équatorial avec une hygrométrie élevée et une température moyenne de 25 °C.

La population (400 000 habitants) se répartit principalement entre trois ethnies: les Fangs représentent 82,9 % de la population totale, les Bubis de l'île de Bioco 9,6 %, les Ndowés 3,8 %. La capitale Malabo (50 000 habitants) se trouve dans l'île de Bioco. L'autre ville importante est Bata (52 000 habitants), port principal sur la côte continentale.

La Guinée-Équatoriale est le seul État africain dont l'espagnol est la langue officielle.

Situation politique :

En août 1990, sous la pression de l'Église catholique, le PDGE (parti unique) accepta le principe du multipartisme. Une nouvelle Constitution fut adoptée par référendum en 1991, et le multipartisme fut légalisé en 1992. L'amnistie politique permit le retour de nombreux opposants. En 1996, les partis d'opposition boycottèrent l'élection présidentielle remportée par l'actuel président avec 99 % des voix.

Au début de mars 2004, une tentative de coup d'État aurait échoué. Cet incident a donné lieu à une présence accrue des forces policières et militaires dans les rues, et des étrangers ont été arrêtés ou expulsés. Depuis, la situation est revenue à la normale.

7.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Passeport et visa en cours de validité obligatoires. Carnet de vaccinations international exigé (vaccination contre la fièvre jaune obligatoire). Une photographie d'identité doit

être remise à la police de l'air et des frontières lors de l'arrivée du voyageur sur le territoire national. L'importation et l'exportation d'argent doivent être déclarées à l'entrée et à la sortie du territoire.

Les déplacements en Guinée Equatoriale doivent se faire impérativement munis de papiers d'identité.

Les Canadiens qui se rendent en Guinée équatoriale doivent être en possession d'un passeport canadien encore valide pendant au moins six mois après la date prévue de leur départ du pays. Ils doivent en outre détenir un visa.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République de Guinée équatoriale, 2020 16th Street N.W., Washington, D.C., 20009, États-Unis (Tél. : 202-518-5700/ téléc. : 202-518-5252).

Le Canada n'a pas de bureau responsable des services consulaires en Guinée équatoriale. Les Canadiens qui s'y trouvent peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès de l'ambassade du Canada à Libreville (Gabon) à l'adresse suivante :

Quartier Batterie IV, Libreville, Gabon (indicatif du pays : 241/ Tél. : 73-73-54/ téléc. : 73-73-88/ adresse postale : C.P. 4037, Libreville, Gabon/ courriel : lbrve@international.gc.ca / Web : [Web: www.libreville.gc.ca](http://www.libreville.gc.ca))

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner en Guinée équatoriale devraient s'inscrire auprès de l'ambassade du Canada à Libreville (Gabon). Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez à l'ambassade du Canada à Libreville (Gabon) et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa à frais virés en composant le (613) 996-8885.

7.1.3. Sécurité des Touristes

Bien que Malabo soit l'une des villes les plus sécuritaires d'Afrique, la petite délinquance et la corruption existent. Il faut éviter de marcher seul après la tombée de la nuit.

Les barrages routiers et les contrôles policiers et militaires sont courants. On conseille aux voyageurs d'avoir en tout temps sur eux des pièces d'identité valides afin d'éviter d'être détenu par les autorités locales. Une autorisation de sécurité accordée par le gouvernement est exigée pour se rendre à Pico Basile, à Moka et à Ureca sur l'île de Bioko.

On constate une poussée de l'insécurité dans la ville de Bata : attaques à main armée, violences et viols.

Dans les villes, en particulier à Malabo et à Bata, il est déconseillé de circuler à pied dès la tombée de la nuit dans les quartiers périphériques.

Lors de déplacements en dehors de Malabo et de Bata, il est préférable de se faire accompagner par une personne du pays.

En dehors des villes principales, il n'existe pas d'hôtels ou de restaurants offrant un confort et des conditions sanitaires minimum. Le parc hôtelier de Malabo et de Bata est des plus restreint.

La prise de photographies officiellement autorisée, peut parfois être source de problèmes et il est formellement interdit de prendre des photographies des ports et des aéroports, ainsi que des alentours de zones militaires très nombreuses.

Les excursions sur les sites touristiques de l'île de Bioko (Pico Basile, Moka et Ureca) sont soumises à autorisations difficiles à obtenir. Des barrages de contrôle très stricts se trouvent à l'entrée des deux premiers sites, quant au troisième, il est quasiment impossible d'obtenir l'autorisation de s'y rendre.

7.1.4. Transports et Communications

Conduisez prudemment, car les conditions routières ne sont pas les mêmes qu'au Canada.

La plupart des routes de Malabo sont asphaltées et les artères principales ont été remises en état ou sont en voie de l'être. Il y a peu de panneaux de signalisation. Le permis de conduire équato-guinéen est obligatoire. La conversion d'un permis coûte 12 500 FCFA. Le permis est renouvelable chaque année.

Il est conseillé d'avoir un permis de conduire international.

Les compagnies aériennes locales intérieures sont équipées d'Antonov 24 (vétustes), d'un Foker 27 et d'un Yak 40. Ces appareils sont mis en oeuvre par des équipages ukrainiens ou baltes. Aucun ne dispose de certificat de navigabilité en cours de validité et les qualifications des équipages ne sont pas reconnues. Il n'est pas certain que les procédures d'entretien des aéronefs et de leurs équipements soient scrupuleusement respectées.

Selon la Federal Aviation Administration (FAA) américaine, la compagnie aérienne Equatorial Guinea Airlines ne répond pas aux normes de sécurité internationales.

Évacuations sanitaires :

Il n'existe aucune ambulance longue distance.

Aucun hélicoptère ou avion sanitaire n'est disponible sur place. Contacter son assistance rapatriement ou le médecin du CMS.

Structures sanitaires de bon niveau pouvant prendre en charge temporairement une urgence médicochirurgicale avant d'évacuer vers la France : à Douala (Hôpital général de Douala – Tél. 337 02 48 – 337 02 79) ou Libreville (Clinique El Rapha).

Moyen le plus commode pour s'y rendre : par avion.

Procédure à suivre : contacter son assistance rapatriement.

Le délai d'obtention des autorisations éventuelles est rapide.

Aéroport international le plus proche : aéroport international de Malabo.

Liaisons avec la France :

- Air France : 2 vols/semaine
- KLM : 1 vol/semaine
- SWISS : 3 vols/semaine

- IBERIA : 2 vols/semaine

Les relations téléphoniques fonctionnent correctement en ville et dans tout le pays.

Le téléphone cellulaire est utilisable. Il est même très répandu.

7.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures en Guinée équatoriale.

Consulter le médecin traitant avant le départ et contracter une assurance de rapatriement sanitaire.

Vaccination contre la fièvre jaune obligatoire.

Il n'y a aucune infrastructure hospitalière correctement équipée, ce qui entraîne, en cas d'accident grave, l'obligation d'évacuation sur Douala au Cameroun. Une pharmacie française vient d'ouvrir à Malabo. Il n'y a pas d'autres pharmacies mais des officines tenues par des "marchands de médicaments" avec les risques que font courir les contrefaçons en provenance du Nigeria et les conditions douteuses de stockage de ces produits.

Les installations et fournitures médicales sont limitées. Les médicaments ne sont pas toujours disponibles à l'extérieur de Malabo et de Bata. Les conditions d'hygiène sont médiocres. Les voyageurs doivent considérer l'eau comme potentiellement contaminée. On doit la faire bouillir ou la stériliser avant de la boire, de se brosser les dents ou de la congeler. On recommande l'eau minérale en bouteilles.

7.1.6. Politique et Système de santé

La situation sanitaire de la Guinée équatoriale est très inquiétante. Les indicateurs comptent parmi les plus défavorables de toute la région, avec une espérance de vie de 50 ans à la naissance (données BAD, 1999), ainsi qu'une mortalité infantile de 111 pour mille et une mortalité maternelle de 352 pour 100 000 naissances (en 1994). Le paludisme est la première cause de mortalité : 43 pour cent des décès d'enfants de moins de cinq ans sont liés à cette pathologie. Les autres grandes endémies (affections

respiratoires et diarrhées) sont caractéristiques des pays les moins avancés, où la non satisfaction des besoins élémentaires, par exemple le manque d'accès à l'eau potable et la malnutrition, détermine le profil sanitaire local.

L'infrastructure est satisfaisante, avec 291 dispensaires de premier niveau, 35 dispensaires de deuxième niveau, 18 hôpitaux municipaux, 5 hôpitaux provinciaux et 2 hôpitaux régionaux. Cependant, moins de la moitié des dispensaires fonctionnent et la plupart ne disposent pas du matériel de base. La répartition géographique des ressources humaines qualifiées constitue un autre point faible : 89.8 pour cent du personnel médical sont concentrés à Bata et à Malabo

7.2. Principales villes

7.2.1. MALABO

7.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital Général de Malabo :

- adresse : route Ela nguema
- téléphone: (240) 09 31 01 ; (240) 23 03 65 (médecin directeur)
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 226
- Médecins généralistes : 10
- Spécialistes : 17
 - 2 gynécologues obstétriciens, 7 pédiatres,
 - 3 chirurgiens (2 neurochirurgiens, 1 orthopédiste),
 - 3 internistes, 1 radiologue, 2 dentistes
- Équipement :
 - Radiologie, pas de mammographie, pas d'écho doppler,
 - Pas de scanner, pas de IRM

8.1. Introduction

8.1.1. Généralités

Sao Tomé et Príncipe est situé au Golfe de Guinée, au large de la cote occidentale de l’Afrique, plus concrètement à 300 kilomètres de la côte gabonaise. C’est un archipel composé de plusieurs îles, dont deux principales : Ile de Sao Tomé et île de Príncipe avec respectivement 859 et 142 Km². Les deux îles sont d’origine volcanique et ont un relief très accentué.

Le climat est équatorial océanique dominé par des mouvements saisonniers de basses pressions équatoriales.

Administrativement, le pays est divisé en six districts à Sao Tomé et Une autarchie spéciale à Príncipe.

La population est estimée à 130 000 habitants, dont les femmes constituent la majorité (51,5%).

La langue officielle est le portugais.

Les langues parlées sont des langues bantoues et le créole. Les catholiques (80 %) constituent la majeure partie de la population des deux îles. Le reste de la population est essentiellement composé de protestants.

8.1.2. Exigences d’entrée et de sortie

Les Canadiens qui se rendent à Sao Tomé-et-Príncipe doivent être en possession d'un passeport canadien encore valide pendant au moins six mois après la date prévue de leur départ du pays. Ils doivent en outre détenir un visa.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune.

Le carnet de vaccinations international est obligatoire.

Une taxe sur le transport aérien doit être payée au départ.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec la mission de Sao Tomé-et-Príncipe auprès des Nations Unies, 400 Park Avenue, 7th Floor, New York, N.Y., 10022, États-Unis. (Tél. : 212-317-0533/ téléc. : 212- 317-0580/ courriel : info@uns.st/ site Web : www.saotome.org ou www.uns.st).

Le Canada n'a pas de bureau responsable des services consulaires à Sao Tomé-et-Príncipe. Les Canadiens qui s'y trouvent peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès l'ambassade du Canada à Libreville (Gabon) à l'adresse suivante :

Quartier Batterie IV, Libreville, Gabon (indicatif du pays : 241/ tél. : 73-73-54/ téléc. : 73-73-88/ adresse postale : C.P. 4037, Libreville, Gabon/ courriel : lbrve@dfait-maeci.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner à Sao Tomé-et-Príncipe plus de trois mois devraient s'inscrire auprès de l'ambassade du Canada à Libreville (Gabon).

Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez l'ambassade du Canada à Libreville (Gabon) et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa, à frais virés, en composant le (613) 996-8885.

8.1.3. Sécurité des Touristes

Des vols à main armée, des cambriolages et des vols à la tire peuvent se produire, particulièrement dans les lieux publics tels les marchés, les rues et les abords des hôtels, mais ce genre d'incidents est rare. Il est recommandé de prendre les précautions d'usage pour protéger ses effets personnels et son passeport. Évitez les plages désertes et les endroits peu éclairés après la tombée de la nuit.

Aucune zone n'est interdite aux touristes.

8.1.4. Transports et Communications

Le permis de conduire international (PCI) est obligatoire.

Réseau routier asphalté relativement important et le plus souvent en bon état. Certaines pistes rurales sont en revanche difficilement praticables, surtout en saison des pluies.

En l'absence de transports publics urbains, utiliser les taxis (les courses en ville sont à prix fixe, mais il est recommandé de négocier au préalable un prix forfaitaire pour les déplacements à l'intérieur des îles). Possibilité de location de véhicules avec ou sans chauffeur (se renseigner auprès des agences de voyage).

Il n'existe pas de secours routiers d'urgence.

Évacuations sanitaires :

Il n'existe pas d'ambulance longue distance.

Structures sanitaires pouvant prendre en charge temporairement une urgence médicochirurgicale avant d'évacuer vers la France : Gabon (Polyclinique El Rapha).

Liaisons internationales:

Trois liaisons hebdomadaires avec l'Europe (dont une desservie par la TAP-AIR Portugal et deux par Air Louxor), une liaison hebdomadaire avec l'Angola (Angola Airlines), quatre liaisons par semaine avec le Gabon (Air Sao Tome et Air Gabon).

Liaisons intérieures:

Air Sao Tome assure une liaison aérienne quotidienne (sauf le lundi) entre Sao Tome et l'île de Principe, à 150 km.

La télécommunication est bien développée, avec des équipements modernes et une couverture assez raisonnable sur tout le territoire. Le Pays s'engage maintenant sur la voie de libéralisation de ce secteur, compte tenu des nouveaux défis imposés par le phénomène de la mondialisation.

Sao Tomé et Principe offre des opportunités uniques sur l'Atlantique comme destination.

8.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures à Sao Tomé et Príncipe.

Consulter le médecin traitant avant le départ et contracter une assurance de rapatriement sanitaire.

Vaccinations recommandées: diphtérie, tétanos, polio, typhoïde, hépatite virale A et B.

Le paludisme est de loin le problème de santé publique le plus préoccupant pour le pays et le principal risque pour le visiteur. Le voyageur devra être attentif, tout au long de son séjour, à se protéger activement des moustiques.

Les installations médicales sont rudimentaires et de nombreux médicaments ne sont pas disponibles.

8.1.6. Politique et Système de santé

Les services de santé souffrent par ailleurs de l'absence d'équipements et matériels ainsi que d'une certaine démotivation des agents de soins de santé primaire. L'accès aux soins est en outre très inégal selon les régions. Les problèmes de santé sont également très liés aux difficultés rencontrées dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et surtout de l'assainissement dont la situation est très critique.

8.2. Principales villes

8.2.1. SAO TOMÉ

8.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Hôpital de Sao Tomé :

- téléphone: (239) 22 12 22

N.B. : Données non disponibles. Barrière de communication.

Les personnes contactées ne parlent que le portugais.

b. Secteur privé :

N.B. : Données non disponibles. Barrière de communication.

Les personnes contactées ne parlent que le portugais.

Chapitre IX. Le Rwanda

9.1. Introduction

9.1.1. Généralités

Le Rwanda est ce pays, poétiquement appelé Le pays des Mille collines, situé dans la partie de l'Afrique centrale que l'on appelle communément Afrique des Grands Lacs. Il est entièrement enclavé et ne possède aucun accès à la mer. Il est frontalier avec l'Ouganda au Nord, la Tanzanie à l'Est, le Burundi au Sud et la République démocratique du Congo à l'Ouest.

Sa superficie totale est de 26.338 km² pour une population de 8.128.553 habitants, soit une densité de 308 habitants au km² : ce qui en fait le pays à densité parmi une des plus fortes du monde.

Les langues officielles sont le kinyarwanda (langue bantoue), le français et l'anglais. Le swahili est utilisé comme langue véhiculaire. La majorité des Rwandais est constituée de catholiques (65 %). Le reste de la population se répartit entre les adeptes de religions traditionnelles (17 %), les protestants (9 %) et les musulmans (9 %).

Situation politique :

Le Rwanda subit toujours les répercussions du génocide de 1994 et des extrémistes qui ont fui alors le pays par la frontière occidentale. Même si les frontières avec le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC) restent fermées, l'incursion de petites factions rebelles n'est pas à exclure. La frontière entre le Rwanda et la RDC est fermée sans préavis. En avril 2004, des insurgés ont attaqué les Forces de défense rwandaises à proximité de Mutura, dans le nord-ouest du pays. Les affrontements au Burundi et en RDC pourraient s'étendre au-delà de la frontière.

9.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Les Canadiens qui se rendent au Rwanda doivent être en possession d'un passeport canadien valide pendant au moins six mois après la date prévue de leur retour. Ils doivent en outre être munis d'un visa.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République du Rwanda, 123 rue Mackay, Ottawa, Ontario, Canada, K1M 2B4 (Tél. : 613-842-7985 téléc. 613-842-8662/ e-mail: emunyakayanza@sympatico.ca/ Web site: www.rwandemb.org).

Les Canadiens se trouvant au Rwanda peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès du bureau de l'ambassade du Canada à Kigali à l'adresse suivante :

1534, rue de l'Akagera, Kigali, Rwanda (indicatif du pays : 250/ tél. : 573210, 573787, 573278, 571762 et 571763/ téléc. : 572719/ adresse postale : C.P. 1177, Kigali, Rwanda/ courriel : kgali@international.gc.ca).

Le haut-commissariat du Canada à Nairobi (Kenya) est chargé d'assurer les services consulaires au Rwanda. Son adresse est la suivante :

Haut Commissariat du Canada, chemin Limuru, Gigiri, Nairobi, Kenya (indicatif du pays et code régional : 254-20 / tél. : 366-3000/ téléc. : 366-3900/ adresse postale : C.P.1013, 00621, Nairobi, Kenya/ courriel : nrobi@international.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner au Rwanda devraient s'inscrire auprès du bureau de l'ambassade du Canada à Kigali. Pour vous inscrire en ligne, veuillez vous rendre à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp et entrer les renseignements demandés.

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez au bureau de l'ambassade du Canada à Kigali et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa en composant le (613) 996-8885.

9.1.3. Sécurité des Touristes

Des vols se produisent, notamment dans les voitures et les chambres d'hôtel. Les voyageurs doivent être constamment sur leurs gardes et protéger leurs effets personnels et leurs véhicules. Ne pas faire étalage de richesse et éviter de se promener à pied après la tombée de la nuit.

Les Canadiens devraient faire preuve de prudence, suivre les nouvelles locales et éviter les grands rassemblements et les endroits très fréquentés.

Les voyages sont formellement déconseillés dans plusieurs régions frontalières au Burundi.

Avant de se rendre dans le nord-ouest (parc des Virunga, visite aux gorilles, frontières RDC/Rwanda), il convient de se renseigner auprès de l'Ambassade, la situation, instable, pouvant se détériorer rapidement. Les frontières sont ouvertes mais il convient de rester prudent dans toutes les zones frontières nord-ouest et sud-ouest.

Dans le parc régional de l'Akagera (à l'est du pays), les conditions de sécurité ne sont pas au niveau de celles des parcs des pays voisins (pistes trop étroites, guides non formés et sans équipement en moyens radio, animaux connus pour être dangereux). Plusieurs accidents ont été signalés.

9.1.4. Transports et Communications

Conduisez prudemment, les conditions routières n'étant pas les mêmes qu'au Canada.

En cas d'accident à Kigali, on peut obtenir l'aide de la police en appelant le 08311112 au centre de Kigali et à Nyamirambo; le 08311116 à Remera, Kacyiru et Kicukiro ou le 08311115, pour l'agent de service. Il n'y a pas de service d'ambulance.

Vous devez être en possession d'un permis de conduire international.

Le réseau routier de la ville de Kigali et de sa banlieue, en dehors des grands axes asphaltés, est constitué de chemins en très mauvais état. Les axes Gisenyi-Kibuye et Kibuye-Cyangugu restent difficiles. L'utilisation d'un véhicule tous terrains est recommandée.

L'aéroport de Kigali est desservi par les compagnies aériennes suivantes :

- SN Brussels Airlines vers Bruxelles
- Kenya Airways vers Nairobi
- South African Airways vers Johannesburg
- Ethiopian Airlines vers Bujumbura et Addis Abeba
- Air Burundi vers Bujumbura
- East African Airlines vers Bujumbura et Entebbe

- Rwandair Express vers Entebbe, Nairobi et Johannesburg
- La compagnie belge "SN Brussels Airlines" assure les seules liaisons directes avec l'Europe deux fois par semaine, le mardi et samedi. Plusieurs compagnies assurent des liaisons avec l'Europe via Nairobi, Adis Abeba, Entebbe ou Johannesburg.

Évacuations sanitaires :

Il n'y a pas d'air ambulance au Rwanda. Les évacuations sanitaires s'effectuent souvent vers Nairobi(Kenya) :The Nairobi hospital : Tél. :+254(020)27 22 160 ; +254(020)27 14 400 ; Fax : +254(020)27 28 003 ; +254(020)27 25 237.

France ou Afrique du sud.

Pour la location d'un air ambulance, voici les coordonnées :

- Flying Doctors Society: Tél. : 2542-501-280 / 2542-336-886, Nairobi, Kenya

9.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures au Rwanda.

Consulter le médecin traitant avant le départ et contracter une assurance de rapatriement sanitaire.

Méningite : il est recommandé, avant le départ, de se faire vacciner contre la méningite (à méningocoque séro-groupe A). De nombreux cas de méningite sont signalés chaque année, surtout pendant les saisons sèches (mai à octobre et décembre à février).

Les services médicaux sont mal équipés et le personnel médical qualifié est rare.

9.1.6. Politique et Système de santé

Les structures de direction de la santé :

- Niveau central : Ministère de la santé; Secrétariat d'État en charge de la lutte
Contre le sida et les grandes endémies,

- Niveau régional : Direction régionale de la santé, genre et affaires sociales ;
- Niveau local : District sanitaire;
- Niveau de base : Centre de santé

Les pyramides des infrastructures de santé :

- Niveau central : 3 hôpitaux de référence nationale, 1 hôpital militaire,
1 hôpital neuropsychiatrique
- Niveau régional et local : 39 hôpitaux de districts
- Niveau de base : 350 Centres de santé et dispensaires agréés.

Ressources humaines :

- Médecins : 1 médecin pour 25.000 habitants
- Pharmaciens : 1 pharmacien pour 80.000 habitants
- Infirmières et accoucheuses : 1 infirmière pour 2.800 habitants.

Pour l'accessibilité aux soins de santé, la RAMA (la Rwandaise d'Assurance Maladie) et les Mutuelles de Santé ont montré un très grand potentiel à améliorer l'accessibilité de la population aux soins de santé.

La RAMA :

La participation aux frais médicaux : pour rembourser les factures des prestations, le membre ou son ayant droit paye le ticket modérateur (un certain pourcentage de la facture), qui est sa part dans le remboursement des soins.

Les mutuelles :

Toutes les mutuelles de santé ont instauré un paramètre clé de ticket modérateur ou de copaiement au moment de la consommation effective des soins par le membre de la mutuelle.

9.2. Principales villes

9.2.1. KIGALI

9.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Centre Hospitalier Universitaire de Kigali (CHUK) :

Le Centre Hospitalier de Kigali est l'**institution publique principale du pays**. Il est situé au Centre de la Ville de Kigali, dans le district de Nyarugenge.

- adresse : centre ville, district de Nyarugenge
- téléphone: (250) 57 57 17 ; (250) 57 64 66 ; (250) 57 64 99 ; fax : (250) 57 66 38
- e-mail : chk@rwanda1.com ; site Web : www.chk.org.rw
- nombre de lits : 509
- Médecins généralistes : 35
- Spécialistes : 23

Spécialités couvertes : Urgences, chirurgie, médecine interne,
gynéco- obstétrique, pédiatrie, Ophtalmologie, stomatologie,
ORL, dermatologie, Kinésithérapie et orthopédie.

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, biochimie, parasitologie,
bactériologie, hormonologie, anatomo-pathologie, immuno-sérologie.

Endoscopie

Radiologie : radiographie standard, échographie, mammographie.

Pas de scanner, ni de IRM

Salle d'urgence, blocs opératoires, soins intensifs

Pharmacie

Hôpital Roi Fayçal :

L'Hôpital Roi Fayçal est un hôpital moderne implanté dans la ville de Kigali (Quartier Kacyiru), qui a été fondé par le gouvernement rwandais avec l'aide du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, dans le but de limiter au strict minimum le transfert de patients disposant de moyens ou couverts par des assurances maladies vers les hôpitaux européens, des pays limitrophes, kenyans ou sud-africains.

- adresse : boulevard de l'Umuganda, BP 2534 Kigali
- téléphone: (250) 85 937 ; (250) 58 88 88
- e-mail : faisal@rwanda1.com
- nombre de lits : 141 (et non 240 selon cimed)
- Médecins généralistes : 13
- Spécialistes : 22
 - 2 gynécologues obstétriciens, 2 pédiatres,
 - 4 chirurgiens dont 1 neurochirurgien, 2 orthopédistes, 1 chirurgie générale
 - 1 cardiologue, 1 gastro-entérologue,
 - 1 neurologue, 1 néphrologue, 1 pneumologue
- Équipement :
 - Radiologie, scanner, pas d'IRM
 - échographie, écho doppler
 - Laboratoire moderne : hématologie, bactériologie,
 - Parasitologie, biochimie
 - Blocs opératoires, unité de soins intensifs
 - Salle d'urgence.
- Mode de paiement : pas de carte de crédit. Cash en monnaie locale ou dollars US.

b. Secteur privé :

Polyclinique du Plateau :

- adresse : 39, boulevard de la révolution
- téléphone: (250) 57 87 67 ; (250) 57 21 25
- e-mail : pcp@rwanda1.com
- nombre de lits : 15
- Médecins généralistes : 5
- Spécialistes : 8
 - 1 interniste, 1 cardiologue, 2 gynécologue obstétriciens,
 - 1 orthopédiste, 1 dermatologue, 1 ORL 1 radiologue

pédiatre sur appel

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, bactériologie,
biochimie, parasitologie,
immunologie, sérologie

Radiologie, échographie

Salle d'urgence, pas de bloc opératoire

9.2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à Kigali

Médecins généralistes :

- - Dr Christian Mahe : Centre Hospitalier universitaire,
Tél. : (250) 57 57 17
- - Dr Etienne Rwamamara : Centre Hospitalier Universitaire,
Tél. : (250) 57 57 17

Spécialistes :

- Dr Kanyangabo Faustin : orthopédiste, Polyclinique du Plateau,
Tél. : (250) 57 87 67
- Dr Muyombano Antoine : interniste, Polyclinique du Plateau,
Tél. : (250) 57 87 67
- Dr Nsabera Damascenes : gynéco obstétricien, Polyclinique du Plateau,
Tél. : (250) 57 87 67
- Dr Ntihinyurwa Théo : pédiatre, cabinet privé,
Tél. : (250) 08 309 297 ; (250) 08 500 497

Chapitre X. Le Burundi

10.1. Introduction

10.1.1. Généralités

État d'Afrique centrale, enclavé à 1 200 km de l'océan Indien, 2 000 km de l'océan Atlantique, limité au nord par le Rwanda, à l'est et au sud par la Tanzanie, à l'ouest par la République démocratique du Congo, le Burundi est un petit État d'altitude de 27 834 km².

Le Burundi bénéficie d'un climat tropical tempéré par l'altitude.

La population burundaise est principalement composée de Hutus (80 %). Les Tutsis représentent 19 % et les Twas, 1 % des Burundais

Les langues officielles sont le français et le kirundi (langue bantoue). Le swahili est utilisé comme langue véhiculaire. La plus grande partie de la population burundaise est rurale (92,5 %), jeune (45,1 % ont moins de 15 ans), et relativement bien répartie sur tout le territoire.

Situation politique :

Le 26 août 2004, le Burundi a rouvert sa frontière avec la République démocratique du Congo (RDC). Le 16 août 2004, le Burundi avait fermé sa frontière avec la RDC et avait resserré la sécurité à l'aéroport de Bujumbura. La fermeture faisait suite au massacre de 160 Tutsis congolais, dans le camp de réfugiés de Gatumba (Burundi), situé à environ cinq kilomètres de la frontière. Le massacre avait été revendiqué par un groupe de rebelles du Burundi, les Forces nationales de libération (FLN), mais le rapport des Nations Unies sur le massacre a conclu qu'il y avait potentiellement d'autres facteurs en jeux.

Périodiquement, la frontière entre le Burundi et la RDC est fermée sans préavis. Il existe un risque élevé d'enlèvements près de la frontière avec la République démocratique du Congo, et les Occidentaux semblent en être la cible.

Même si trois des quatre principaux groupes rebelles ont convenu d'un cessez-le-feu et de négocier un partage du pouvoir avec le gouvernement, un quatrième groupe important (FNL) demeure toujours actif. Des affrontements entre le FNL et le

gouvernement ou toutes autres forces rebelles se poursuivent. Des mouvements rebelles de la République démocratique du Congo ont été signalés au Burundi.

Un référendum sur le projet de constitution a eu lieu à la fin du mois de février 2005 et des élections à différents niveaux auront lieu dans les mois suivant le référendum. Il est possible qu'on assiste à des flambées de violence pendant la campagne électorale.

10.1.2. Exigences d'entrée et de sortie

Les Canadiens qui se rendent au Burundi doivent être en possession d'un passeport canadien encore valide pendant au moins la durée du séjour dans le pays. Ils doivent en outre détenir un visa.

Il est possible d'obtenir le visa de touriste à l'arrivée à l'aéroport de Bujumbura, mais il est recommandé de se le procurer avant de quitter le Canada.

Les voyageurs doivent être munis d'une preuve de vaccination contre la fièvre jaune.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République du Burundi, 325, rue Dalhousie, bureau 815, Ottawa (Ontario) K1N 7G2 (tél. : 613-789-0414/ téléc. : 613-789-9537/ courriel : ambabucanada@infonet.ca).

Canadiens présents au Burundi peuvent obtenir une aide consulaire et de plus amples renseignements auprès du consulat du Canada à Bujumbura, à l'adresse suivante :

4708, Boulevard de l'UPRONA, Bujumbura, Burundi (indicatif du pays et code régional : 257/ tél. : 24-58-98/ téléc. : 24-58-99/ adresse postale : C.P. 7112, Bujumbura, Burundi/ courriel : consulat.canada@usan-bu.net .

Le haut-commissariat du Canada à Nairobi (Kenya) est chargé d'assurer les services consulaires au Burundi. Voici son adresse :

Haut-commissariat du Canada, chemin Limuru, Gigiri, Nairobi, Kenya (indicatif du pays et code régional : 254-20 / tél. : 366-3000/ téléc. : 366-3900/ adresse postale : C.P. 1013, 00621, Nairobi, Kenya/ courriel : nrobi@international.gc.ca / Web : www.nairobi.gc.ca).

Les Canadiens qui ont l'intention de séjourner au Burundi devraient s'inscrire auprès du haut-commissariat du Canada à Nairobi (Kenya). Ils peuvent notamment s'inscrire en ligne, à l'adresse www.voyage.gc.ca/main/sos/rocapage-fr.asp .

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphonez au haut-commissariat du Canada à Nairobi (Kenya) et suivez les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le Ministère à Ottawa en composant le (613) 996-8885.

10.1.3. Sécurité des Touristes

Les détournements de voitures, les vols de sacs à l'arraché, les vols à la tire, les vols qualifiés et les vols dans les voitures sont fréquents. Il arrive parfois que des personnes marchant ou faisant leur jogging seules se fassent agresser, en particulier sur les routes entourant le lac Tanganyika. Des mines antipersonnel ont explosé dans des régions fréquentées par les voyageurs. Veuillez communiquer avec les autorités locales pour obtenir l'information la plus récente à ce sujet.

Après la conclusion d'un accord de paix qui a mis fin à une décennie de guerre civile, la situation au Burundi a commencé à se stabiliser. Toutefois, aucune région n'est sûre. Le banditisme est commun. Même si la sécurité s'est récemment améliorée dans certaines régions, la situation peut se détériorer rapidement à tout instant.

Le 15 juillet 2003, après six jours de combats intenses à Bujumbura, la capitale, les Nations Unies ont rappelé tout leur personnel non essentiel en poste dans cette ville. Des attaques et des embuscades perpétrées par des forces rebelles qui sévissent dans l'ensemble du pays, sont fréquentes dans Bujumbura et ses environs, incluant les banlieues de Kinama et Kamenge. Des travailleurs humanitaires, dont certains étaient des étrangers, ont été victimes d'actes de violence, notamment de vols à main armée et de meurtre, commis par des groupes armés

Nous vous conseillons de choisir avec prudence lieux d'hébergement et moyens de transport.

10.1.4. Transports et Communications

Le réseau routier est satisfaisant sauf dans la capitale et ses abords. Les routes asphaltées sont de bonne qualité mais relativement étroites.

La compagnie Kenya Airways assure des liaisons régulières (5 fois par semaine) entre Nairobi et Bujumbura.

Ethiopian Airlines assure deux liaisons par semaine avec Addis-Abeba et Kigali.

Par ailleurs, le "Programme Alimentaire Mondial" (Tél.: 257-22.30.72 ou 22.56.21 ; Fax: 22.58.50) et le "Comité International de la Croix Rouge" (Tél. :257- 21.29.08 ; Fax: 22.98.37) organisent des vols intérieurs entre les principales agglomérations, accessible généralement aux membres de délégations officielles ou d'organisations non gouvernementales en mission.

Évacuations sanitaires :

Il n'existe aucune ambulance longue distance.

Des hélicoptères ou avions sanitaires : les avions médicalisés affrétés par les compagnies d'assistance ou par les Ambassades sont autorisés au survol et à l'atterrissage au Burundi.

Un médecin peut accompagner le patient : le médecin agréé de l'Ambassade de France peut accompagner un évacué potentiel jusqu'à l'aéroport, avec l'ambulance du Poste.

Matériel à la disposition du médecin : le Centre Médico-Social de l'Ambassade de France dispose d'équipements et de matériels pour préparer une évacuation sanitaire avec un transport sur une très courte distance.

Procédure à suivre : la Section Consulaire de l'Ambassade de France, lorsqu'elle est alertée, aide à l'accélération des prises de contact et à la résolution des questions administratives soulevées par une évacuation.

Structures sanitaires de bon niveau pouvant prendre en charge une urgence médico-chirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux : l'Afrique du Sud ou la France et, dans une moindre mesure, le Kenya (à Nairobi), offrent des structures d'accueil de qualité supérieure.

Moyens les plus commodes pour s'y rendre : par avion.

Moyen(s) disponible(s) : lignes régulières ou assistances privées.

Procédure à suivre : réservation privée ou affrètement par la Compagnie d'assistance.

Délai d'obtention des autorisations éventuelles : très rapide ; dans la journée, et en quelques heures.

Aéroport international le plus proche : aéroport de Bujumbura International.

Liaisons régulières vers la France : pas de vols réguliers directs pour la France, l'Europe, ni même l'Afrique du.Sud ; mais des vols quotidiens pour le Kenya.

Liaisons avec la France :

- Air Burundi : 2 vols/semaine, tél. (257) 22 34 60
- Kenya Airways : 7 vols/semaine, tél. (257) 22 35 42

Les relations téléphoniques sont partout. Mais il n'existe pas de cabines en ville.

Le téléphone cellulaire est utilisable. Au moins trois réseaux ont été installés dans les deux dernières années, avec une couverture variable. Le réseau officiel Télécél reste encore à ce jour le plus large de ce point de vue.

10.1.5. Précautions pour les voyageurs

Les voyageurs ne doivent pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessures au Burundi.

Les soins médicaux, les médicaments en général et ceux obtenus sur ordonnance sont extrêmement rares. L'eau est toujours susceptible d'être contaminée. L'eau utilisée pour boire, se brosser les dents, ou faire des glaçons devrait être bouillie au préalable ou stérilisée d'une autre façon. On peut aussi se servir d'eau embouteillée. Le lait n'est pas pasteurisé et devrait également être bouilli.

Le paludisme est endémique sous sa forme la plus grave.

Des cas dysenterie sont régulièrement signalés dans différentes régions du pays. L'approche de la saison sèche est propice à l'apparition de cas de méningite.

En cas d'hospitalisation durable, les structures hospitalières locales ne peuvent être conseillées.

Vaccinations :

- obligatoire : fièvre jaune
- indispensables : tétanos et poliomyélite
- recommandées : fièvre typhoïde, méningite A et C, anti-rabique.

En cas d'urgence médicale, l'ambassade de France pourra faciliter la recherche d'un médecin.

Consulter avant le départ le médecin traitant et contracter une assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.

10.1.6. Politique et Système de santé

Le système de santé est articulé sur trois niveaux de référence, les niveaux central, intermédiaire et périphérique. Le Burundi compte 274 centres de santé et 35 hôpitaux dont 26 de première référence, 7 de deuxième référence et 2 hôpitaux spécialisés: un centre neuropsychiatrique et un centre anti-tuberculeux. La couverture géographique était bonne avant la crise avec 80% de la population vivant dans un rayon de 5 Km autour d'un centre de santé et un hôpital pour 169.109 habitants conformément aux normes de l'OMS (un hôpital pour 100.000 à 200.000 habitants). Ce taux de couverture a diminué avec la destruction de certaines structures sanitaires durant la crise, notamment 45 centres de santé et 1 hôpital (hôpital de Mutaho). La capacité hospitalière est de 3780 lits, soit 0,6 lit pour 10.000 habitants (norme de l'OMS: 3 lits pour 10.000 habitants) et l'effectif du personnel médical et paramédical est de 2100 avec un rapport nombre d'infirmiers sur nombre de médecins de 5,7 en 1996. Le ratio habitants/médecin est de 1 médecin pour 19.513 habitants contre 1 médecin pour 10.000 habitants, norme de l'OMS. Le budget de fonctionnement de la santé a chuté de 9,3% entre 1994 et 1996 et celui des investissements de 44% durant la même période. Avec la crise, l'état de délabrement des infrastructures et le manque d'équipements se sont conjugués avec le départ d'un nombre important de cadres de la santé.

10.2. Principales villes

10.2.1. BUJUMBURA

10.2.1.1. Structures hospitalières

a. Secteur public :

Centre Hospitalier Universitaire de Kamenge :

- adresse : Boulevard 28 novembre
- téléphone: (257) 23 14 82
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 376
- Médecins généralistes : données non disponibles
- Spécialistes : données non disponibles
- Spécialités couvertes : données non disponibles
- Équipement :
salle de réanimation postopératoire,
endoscopie, échographie
laboratoire

Hôpital militaire de Kamenge :

- adresse : avenue du 28 novembre
- téléphone: (257) 23 20 82
- e-mail : aucun
- nombre de lits : 120
- Médecins généralistes : données non disponibles

- Spécialistes : données non disponibles

- Équipement : données non disponibles

Hôpital Prince Régent Charles :

- adresse : Av. de l'hôpital, BP 570

- téléphone: (257) 22 51 00 / 22 61 66 / 22 84 32 / 22 84 34

- e-mail : aucun

- nombre de lits : 800

- Médecins généralistes : 12

- Spécialistes : 15

5 chirurgiens (1 traumatologue, 1 urologue, 3 chirurgiens généraux).

4 gynéco- obstétriciens

2 internistes, 1 neurologue

1 pédiatre

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie,

biochimie, bactériologie,

hormonologie, sérologie

Blocs opératoires, Salle de réanimation

Salle d'urgence

b. Secteur privé :

Maison médicale de Bujumbura :

- adresse : Chaussée du Peuple Murundi

- téléphone: (257) 21 89 29 ; mobile : (257) 97 05 71 ; (257) 83 10 90

- e-mail : ndaclau@yahoo.fr ou horntaho2000@yahoo.fr

- nombre de lits : 6

- Médecins généralistes : 2

- Spécialistes : 8

2 cardiologues, 1 pédiatre, 1 interniste,
1 neurologue, 1 gynéco obstétricien, 2 ophtalmologistes

- Équipement :

Laboratoire : hématologie, parasitologie,
biochimie, sérologie

Radiologie, endoscopie,
écho doppler, électrocardiographie

Salle d'urgence

10.2.1.2. Médecins à recommander aux touristes à Bujumbura

Médecins généralistes :

Dr Bagramiantsev Edouard : Hôpital Prince Régent Charles, Tél. : portable :
(257) 82 91 99

Spécialistes :

Cardiologue : - Dr Ntahorobuze Hormidas : Tél. : portable : (257) 91 05 71

Psychiatre : - Dr Barancira Sylvestre : Tél. : (257) 22 05 97

Pédiatre : - Dr Morgan, Hôpital Prince Régent Charles, Tél. : (257) 22 51 00

Dentiste : - Dr Refouvelet Patrick : Tél. : (257) 24 33 69 ; portable : (257) 92 59 44

N.B. :

En cas d'urgence, appeler l'ambulance du Centre Médico-social au (257) 22 67 67 /
22 64 64 / 08 29 199.

En cas de difficulté pouvant nécessiter une hospitalisation, appeler sa compagnie
d'assistance, ou se renseigner auprès du consulat du Canada à Bujumbura au
(257) 24 58 98.

Aucun centre de brûlés aux normes canadiennes n'existe.

Couverture vaccinale très dégradée, notamment en raison de la désorganisation liée à
la guerre civile, porteuse d'insécurité.

Prédominance de maladies infectieuses et parasitaires.

Apparition de maladies émergentes liées à un état de guerre persistant.

Equipement médical vieillissant ; personnel médical dont la formation est à revoir, et qui se trouve en nombre très insuffisant.

Il convient d'inviter les étrangers, qui viennent ou qui vivent au Burundi, à se doter d'un contrat d'assistance. Les dispositifs de transports médicalisés fonctionnent bien.

Conclusion

Ce travail a permis de procéder à un inventaire des institutions hospitalières et sanitaires, du personnel professionnel de la santé, d'examiner la politique et le système de santé, d'informer les voyageurs sur les précautions à prendre, les transports et communications, les exigences d'entrée et de sortie, la sécurité des touristes ainsi que de faire le point sur la situation politique prévalant dans les grandes villes de chaque pays de l'Afrique centrale.

En effet, la situation sanitaire en Afrique Centrale est caractérisée par l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et des équipements de soins. Le personnel qualifié est aussi insuffisant et la pauvreté généralisée fait que seule une infime minorité de la population a accès aux soins de santé dans les quelques formations médicales disponibles.

Bref, il y a presque dans l'ensemble des pays de l'Afrique Centrale, conjugaison de l'insuffisance des structures et des équipements médicaux ainsi que du personnel. Il n'y a donc pas en conséquence, des soins de bonne qualité. Même dans les quelques structures surtout étatiques disponibles, il se pose de sérieux problèmes de maintenance et/ou de remise à niveau. Le système sanitaire apparaît très dégradé, qu'il s'agisse des infrastructures, de la motivation du personnel, de la qualité des soins, de la disponibilité des médicaments ou des matériels et des possibilités d'accès aux soins même primaires pour les populations. Les hôpitaux et centres de santé publics en état de fonctionnement sont le plus souvent ceux qui bénéficient d'une assistance étrangère ou privée. Ce qui fait penser que les problèmes de santé, ne reçoivent pas en Afrique Centrale, toute l'attention voulue de la part des autorités.

Quelques initiatives privées et communautaires sont à féliciter, et avec elles, même le secteur traditionnel composé des guérisseurs qui reprend de l'ampleur. Malheureusement, cela ne peut certes pas combler le retard acquis par rapport aux pays occidentaux. Lequel retard continu de s'accroître de façon presque quotidienne. Bien que le dysfonctionnement du système de santé soit commun en Afrique Centrale, l'on note quand même une grande disparité entre les pays. D'où, toute l'importance

de s'informer de façon particulière sur la situation qui prévaut dans chaque pays. Il en est de même pour les conditions d'entrée et de sortie. Généralement, l'entrée et la sortie dans tous les pays de l'Afrique Centrale sont conditionnées par la détention d'un passeport valide d'au moins six mois avant la date de sortie, d'autres documents comme la preuve de vaccination à la fièvre jaune par exemple et l'obtention d'un visa d'entrée. Mais de façon diversifiée, les exigences pour l'obtention des autorisations pour des déplacements à l'intérieur par exemple, ainsi que les délais, diffèrent d'un pays à un autre.

Quant à la sécurité des touristes, il n'y a à vrai dire, aucune garantie de sécurité dans presque l'ensemble des pays de l'Afrique Centrale. Les voyageurs et/ou les touristes doivent faire preuve de beaucoup de prudence et observer des règles minimales ou élémentaires de sécurité comme éviter de se promener seul la nuit tombée, alors que certaines villes et régions sont seulement déconseillées. Les problèmes politiques et les guerres civiles ravageant presque l'ensemble de cette région, viennent aggraver une situation déjà précaire et favorisent la recrudescence et/ou la montée du banditisme et de toutes sortes de violence.

Il n'y a pas que la sécurité physique qui est absente en Afrique centrale. **Il n'existe dans cette région, aucune ambulance longue distance** (exception faite au Cameroun et au Tchad) et **aucune sécurité sociale fiable et efficace**. Les voyageurs ne doivent donc pas compter sur leur régime provincial d'assurance maladie pour régler la note en cas de maladie ou de blessure. L'affiliation à une compagnie d'assistance est donc nécessaire et il est conseillé de consulter le médecin traitant avant le départ, contracter une assurance de rapatriement sanitaire et emporter avec soi des médicaments nécessaires pour en éviter la pénurie.

Les transports et communications ne font pas exception dans les difficultés et le manque criant d'infrastructures et d'équipements que connaît l'Afrique Centrale. Si la situation est généralement passable dans les grandes villes surtout les capitales nationales, le téléphone ordinaire est presque absent à l'intérieur de ces pays. La téléphonie cellulaire tend à combler les besoins dans ce domaine mais pas encore de façon satisfaisante. Quant aux moyens de transport, il sied de noter que l'état des routes dans cette région laisse à désirer. **L'avion reste donc la seule alternative**

possible pour aller soit d'une ville à une autre, d'un pays à un autre, ou de gagner d'autres pays et continents surtout en cas de nécessité d'évacuation pour urgence sanitaire.

En général, il n'existe pas de structures sanitaires de très haut niveau en Afrique centrale, dotées d'une technologie ultramoderne et offrant des soins de qualité supérieure, comparables à celles du Canada. En cas d'urgence médicochirurgicale dont le cas dépasserait les moyens locaux, une évacuation sanitaire en France ou en Afrique du Sud s'avère donc nécessaire et urgent.

Recommandations

À l'issue de ce travail, et compte tenu des problèmes relatifs au manque notamment d'infrastructures, d'équipements, des voies et moyens de transport et de communication, de sécurité sociale ou de sécurité tout court, et surtout la relégation des problèmes de santé au second plan par les responsables politiques en Afrique centrale, nous formulons et de façon non exhaustive, les quelques recommandations ci-après :

- Créer à l'instar de la CEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique centrale), un organisme pouvant servir de cadre de concertation et d'échange entre les pays de la région en vue d'esquisser une réflexion relative aux voies et moyens de pourvoir aux multiples besoins d'amélioration des soins de santé dans chacun des pays;
- Inventorier de façon exhaustive, les ressources et équipements, le personnel qualifié et spécialisé, ainsi que les possibilités des soins disponibles dans chaque pays en vue de faciliter en cas de besoin, les transferts des malades entre les pays de la région;
- Démanteler les multiples barrières empêchant une facile circulation des informations entre les professionnels de santé de la région;
- Ouvrir grandement les portes aux innovations technologiques déjà en usage dans les pays occidentaux développés;
- Sensibiliser les populations aux problèmes d'hygiène élémentaire à observer dans leurs habitudes de vie quotidienne;
- Organiser de façon concertée, des campagnes de lutte contre la pauvreté, la violence et le banditisme, les épidémies, les pandémies et autres maladies qui ravagent les populations dans cette région;
- Prendre conscience de la nécessité d'accorder sans précédent, une importance accrue aux problèmes de santé qui conditionnent le développement de tout pays.
- Oeuvrer à remettre en l'état les infrastructures et équipements existants et/ou détruits lors des conflits armés;
- Organiser un circuit régional d'exploration et d'information sur les marchés occidentaux;

- Ouvrir des centres ou des écoles de recyclage et de perfectionnement du personnel de santé;
- Organiser un système régional de sécurité pouvant rassurer les touristes et assurer la promotion du tourisme pouvant générer bien de recettes susceptibles de subvenir aux besoins en ressources hospitalières et sanitaires;
- **Solliciter l'appui des pays développés, des organisations humanitaires et des institutions internationales telles que l'OMS, la Croix Rouge Internationale, l'UNESCO, l'UNICEF, MSF, Médecins du Monde,... dans la recherche des solutions possibles aux problèmes des ressources, d'équipements, de logistique et du personnel devant concourir à l'amélioration des conditions des soins de santé en Afrique Centrale.**

Au demeurant, les besoins en ressources hospitalières en Afrique Centrale demeurent loin de trouver satisfaction. Toute initiative et tout concours destinés à y apporter une contribution à l'amélioration des conditions de prise en charge responsable des patients s'avèrent donc indispensables.

Sources documentaires

1. Comité d'Informations Médicales : www.cimed.org
2. Fiches conseils aux voyageurs, France, Ministère des Affaires étrangères :
<http://www.France.diplomatie.gouv.fr/voyageurs/>
www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs/etrangers/avis/conseils/fiches
3. Canada, Affaires étrangères :
<http://www.voyage.gc.ca>
4. US Embassy : <http://www.usembassy.state.gov>
5. Médecins Sans Frontières: www.msf.fr
6. Francophonie : www.francophonie.org/membres/etats/membres/ARTICLES
7. Private air ambulances companies : <http://travel.state.gov/medical.html>
8. Santé tropicale : www.santetropicale.com
9. Institut national de santé publique du Québec : <http://www.inspq.qc.ca>
10. École Nationale de la Santé Publique : <http://www.ensp.fr>
11. Système universitaire de documentation : <http://www.sudoc.abes.fr>
12. Université de Nancy 2 – D.U. Politiques européennes de santé :
<http://www.univ-nancy2.fr>
13. Réseau Francophone pour la Promotion de la Santé (RÉFIPS):
<http://www.refips.org>
14. Annuaire santé Global Booster Santé : <http://www.globalboostersante.com>
15. Agence européenne pour le Développement et la Santé (AEDES) :
<http://www.aedes.be>
16. santé tropicale : www.santetropicale.com
17. Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : www.afro.who.int/
18. Croix Rouge International : www.icrc.org/fre
19. Médecins Sans Frontières : www.msf.org/
20. Médecins du Monde : www.medecinsdumonde.org/
21. Inter Press Service News Agency : www.ipsnews.net
22. Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI): www.idrc.ca

23. Réseau médicaments et développement : www.remed.org/
24. Autres liens :
 - <http://www.minisanterdc.cd>
 - <http://www.congovision.com/sante.html>
 - http://www.isuisse.ifrance.com/congokin/repertoire/6020_cliniques.htm
 - <http://www.capserveur.com/lepratiquedugabon/liste.asp?id=21>
 - http://www.assala.com/sante/cliniques_hopitaux_lbv.asp
25. Listes des médecins correspondants d'Air France